

Le PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'imprimerie Gilbert, Limitée

LA LANGUE FRANCAISE AUX ETATS-UNIS

Si, dans les provinces d'Ontario et de l'Ouest, on répugne à l'enseignement du français, il ne paraît pas en être ainsi aux Etats-Unis. L'enseignement du français se ferait au pays voisin au coût de \$78.000.000 par année. C'est ce que révèle le dernier Bulletin de la Société Historique Franco-Américaine en publiant le texte d'une conférence du professeur Arsène Croteau sur l'« histoire de l'enseignement du français au Etats-Unis » et qui nous apprend des choses fort intéressantes sur le traitement de la langue française chez les Américains.

Après avoir cité des chiffres révélateurs sur le nombre de ceux qui parlent le français dans différents pays : France, Belgique, Afrique, Asie, Océanie, Amérique, M. Croteau dit : « Mais, dans aucun pays du monde, pas même en France, j'oserais dire, ne monte vers Sa Majesté la langue française un encens d'un parfum plus exquis et un hommage plus sincère et plus éclatant que ceux qui émanent de l'enseignement du français aux Etats-Unis. »

On peut dire que c'est à coups de millions que s'enseigne le français en pays américain. En 1940, on comptait dans les collèges des E.-U. 303.000 élèves qui étudiaient la langue française, soit à peu près le tiers de la population totale de la jeunesse étudiante des institutions d'enseignement supérieur. Et M. Croteau livre à notre méditation le petit calcul suivant :

« Songez que dans ces collèges et universités les étudiants suivent en tout cinq cours : c'est donc un cinquième de leur temps qu'ils consacrent au français, et une année de collège leur coûte en moyenne \$1.000, soit \$200.00 par cours. Ces 303.000 élèves dépensent donc, pour étudier le français, \$60.600.000 par année. Ajoutons à cela le nombre des élèves des high-schools qui étudient le français, soit 700.000, c'est-à-dire un dixième des 7.000.000 qui fréquentent ces institutions; ils coûtent \$100.00 par année à leur municipalité et suivent quatre cours en tout, à raison, bien entendu, de \$25.00 par cours; ces 700.000 élèves coûtent donc à leur municipalité \$17.500.000 seulement pour se faire enseigner le français. Ajoutez cette somme aux \$60.600.000 de tout à l'heure et vous atteignez le chiffre fabuleux de \$78.100.000. C'est cher, mais quel hommage au français ! »

L'enseignement de la langue française aux Etats-Unis n'est pas nouveau. Il y a longtemps déjà qu'il y est à l'honneur. On peut même dire qu'il date de la révolution américaine. Il y aurait donc au-delà d'un siècle et demi que l'étude du français est entrée dans les écoles américaines. Et cette étude aurait eu comme fruit une espèce d'idéalisme dont le résultat aurait été la participation spontanée des Etats-Unis à la guerre de 1914-18 et à celle qui fait rage présentement alors que, dans l'une comme dans l'autre, il s'agit de secourir la France. C'est ainsi que la république américaine témoigne sa reconnaissance à la France qui l'a aidé si efficacement à devenir une nation distincte. L'étude du français dans les écoles américaines aurait donc créé l'esprit « France-Amérique ».

Aux Etats-Unis, de grands écrivains, des professeurs éminents dans les universités n'ont jamais cessé d'honorer la langue française en l'enseignant. La célèbre Université Harvard a inscrit l'enseignement du français dans son programme dès 1733. Depuis, il y a toujours eu là une chaire de français. New-York et Philadelphie sont aussi des villes où le français est toujours à l'honneur. Bref, partout aux Etats-Unis, l'enseignement du français, d'année en année, a pris de l'ampleur. En 1940, l'enseignement dans les classes de français des high-schools fut de 700.000 élèves.

Bref, nous le répétons, l'esprit France-Amérique règne dans les écoles américaines. Pour terminer, citons encore M. Arsène Croteau : « Vous vous rappelez, dit-il, que M. Hamel lors de la fameuse « Dernière Classe » nous avait préparé des exemples tous neufs sur lesquels était écrit en belles rondes : France-Alsace, France-Alsace. Ici, aux Etats-Unis, les exemples tous neufs pendus à la tringle de nos pupitres, de presque tous les pupitres de nos classes de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, ont toujours comporté ces deux mots : France-Amérique, France-Amérique, en « belles rondes ». Cet enseignement fut pour un grand nombre un sacerdoce. »

CALMET.

SYMPATHIES ETRANGERES

Quand notre hiver est tout à fait installé sur place, nous pensons aux éminents étrangers qui ont séjourné chez nous et se sont plu à en vanter les fortes beautés; à nos gouverneurs généraux sur tout, qui ont presque tous été d'enthousiastes admirateurs des hivers québécois. Il nous plaît singulièrement de penser aux impressions délicatement féminines qu'en remportèrent deux épouses de nos gouverneurs, Lady Aylmer et Lady Tweedsmuir, qui à cent ans de distance, écrivant leurs impressions sur leur séjour au Canada, se sont comme rencontrées pour exalter en termes à la fois poétiques et réalistes les splendeurs glacées de l'hiver canadien. Trois des épouses de nos trente-six gouverneurs généraux ont écrit leur journal : Lady Aylmer, Lady Dufferin et Lady Tweedsmuir. Les impressions qu'elles y expriment sont délicieuses et toutes de sympathie à l'égard de l'élément français de notre population. Toutes deux comprenaient, parlaient et écrivaient notre langue et l'on constate qu'elles possédaient une excellente culture française puisée, comme c'est le cas de lady Tweedsmuir, dans les meilleurs ouvrages des plus grands auteurs de France. Lady Aylmer écrivait : « Je dois reconnaître que je m'entends mieux avec les Canadiennes françaises qu'avec mes compatriotes ». Mais revenons à l'hiver. Répondant à une amie d'Angleterre qui la plaignait du froid qu'elle devait endurer au Canada, lady Aylmer répondait qu'il était inutile de la plaindre. « Le froid, ici, au dehors, stimule, et à l'intérieur des maisons il fait toujours chaud. Je le préfère — l'hiver — de beaucoup à nos printemps d'Angleterre. Ma santé est tout à fait rétablie depuis que je suis au Canada. » Et que d'autres choses aimables n'a-t-elle pas écrites sur notre hiver et sur notre pays.

Cent ans plus tard, Lady Tweedsmuir exprime le même enthousiasme pour notre froide saison : « La relevée de décembre, écrit-elle, est à la fois exhalante et tonique. Dans la neige vous marchez pour ainsi dire en glissant, les pieds dans d'excellents couvre-chaussures « ad hoc », dont le haut est joliment garni de fourrure. Vous enfoncez parfois dans une rigole creusée à côté de la route et vous émergez les pieds aussi secs que vous y avez plongé. Quelle différence avec la neige d'Angleterre, si rare, si fugitive et si trompée. J'allais apprendre que la neige canadienne est statique, que son seul changement est dans son épaisseur. Les ombres sur la neige sont bleues et elles ressemblent davantage au bleu-poudre d'un vase de Chine. Quand le soleil brille, elles prennent la couleur des violettes. La neige se pose toute seule, mais le vent la dispose en forme capricieuse. Elle se tasse en bosses contre les maisons, à la façon des matelas de plume; la colline et le champ semblent avoir été recouverts de sucre à glacer par un confiseur géant, qu'on expert en son art, et qui laisse les marques de son couteau-palette visibles sur la blanche croûte unie. »

N'est-ce pas d'un écrivain-né, d'un poète, d'un peintre paysagiste moderne ?

« Les Carnets Canadiens » de Lady Tweedsmuir sont tous faits

de ces choses délicieuses et jolies. Il faut lire, entre autres, son « Petit Manoir », composé de petits tableaux d'un impressionnisme exquis, d'une rare délicatesse de touche.

Et dans le « Journal » de Lady Aylmer, comme dans les « Carnets Canadiens » de Lady Tweedsmuir, ce ton toujours si sincèrement sympathique à l'égard de notre population de langue française.

Serge DUHAMEAU.

UN GRAND PEUPLE

Ce fut, croyez-le ou non, avant que les blancs eussent peuplé l'Amérique, le peuple algonquin, — le stock aborigène qui habita le plus grand territoire. Aux Etats-Unis, les Algonquins peuplaient les côtes de la Caroline et de la Virginie, le Delaware, le New-Jersey, le Connecticut, le Rhode-Island, le Massachusetts, le New-Hampshire, le Vermont et le Maine; c'est-à-dire à peu près toute la Nouvelle-Angleterre. On les trouvait aussi dans le Kentucky, l'Indiana, l'Iowa, le Wisconsin, le Michigan. Ils poussaient même une pointe jusqu'au lointain Montana.

La peuplade s'étendait aussi dans de grandes parties du Canada. D'après le Père A.-G. Morice, o.m.i., les Algonquins peuplaient, en effet, et pouvaient réclamer comme leur héritage ancestral le sud de l'Alberta, la Saskatchewan centrale, presque tout le Manitoba, la province d'Ontario, à l'exception d'une lisière le long des lacs Erie et Ontario, tout le Québec y compris l'Ungava, à part les régions contiguës aux villes de Hull et Ottawa, de Trois-Rivières et de Québec; en un mot les deux rives du Saint-Laurent, que réclamaient les Iroquois; à peu près toutes les provinces maritimes et même, par droit de conquête, la majeure partie de Terre-Neuve qu'ils avaient fini par arracher aux Beothucks.

Voilà, certes, un patrimoine fort respectable pour une seule race américaine : un véritable empire qui pouvait rivaliser avec ceux dont parle l'Histoire.

Ce serait la raison pour laquelle, depuis l'intrusion des blancs, on s'est surtout occupé, dans les lettres, des Algonquins. On serait étonné de l'importance de la bibliographie qui concerne la race algonquienne. Un volume de bibliographie algonquienne a été écrit et publié par le Dr James-Constantin Philling, de l'Institution Smithsonian. Or, cet ouvrage, contenant les titres et les descriptions des diverses éditions de tout ce qui a été écrit sur les Algonquins, a 575 pages.

Parmi ces ouvrages, le Père Morice signale une bible « tout entière » publiée par le pasteur puritain John Eliot, qui publia également divers petits livres de lecture en algonquin et dont la matière était tirée d'un « nommé Mathieu ». Quel Mathieu ? Saint Mathieu, tout simplement, l'Evangéliste. En bon non-conformiste, ce brave puritain répugnait à attribuer toute sainteté à un Evangéliste.

La race algonquienne a laissé son empreinte non seulement dans le monde des livres, mais aussi dans la linguistique et la géographie. On ne finirait plus de citer tous les noms d'états, de villes, de villages, d'accidents géographiques quelconques qui sont tirés de la langue algonquienne. Mentionnons seulement, pour ce qui a trait à notre province, les noms de Témiscouata, Kamouraska, Missisquoi, Nipigon, Nipissing, Témiscamingue, Tadoussac, Batiscan, Abitibi, Shawinigan, Yamaska, Métépédia, Mascouche, Ristigouche, Matawa, etc., etc. La langue algonquienne a même donné naissance à beaucoup de mots français qui ont cours en France et qui sont adoptés par l'Académie Française, tels que mocassin, caribou, carcajou, manitou, pemmican, totem, bayou. En prononçant ces mots, les Français disent, sans moindre altération, des mots algonquins. On croit user de canadiannismes quand nous parlons, au Canada français, de « babiche », de « tobagan », de « maskinongé », de « micoine », de « miasse », etc., etc. On se sert alors, tout simplement, de mots algonquins. La langue américaine doit aussi beaucoup de mots aux Algonquins, comme sachem, Sagamore, Wigwam, Wampun, Squaw, Tomahack, Squash, Caucus, Pow-wow.

Comme on peut le voir, la race algonquienne n'est pas à négliger dans l'histoire de l'Amérique. Elle a habité un empire; elle a influencé la linguistique géographique et autre; elle a été mêlée à tous les événements de l'histoire américaine et canadienne. Elle est encore aujourd'hui vivace bien que très sensiblement diminuée en nombre. Et pourtant, voici ce que nous apprend le grand Larousse au sujet de la race Algonquienne : « Elle a à peu près disparu aux Etats-Unis mais subsiste avec plus de vitalité au Canada ». Or, la vérité c'est que, d'après les derniers recensements, les Algonquins comptent encore aux Etats-Unis une population de 56.987 âmes et, au Canada, à peu près 3.200.

Comme quoi il ne faut pas toujours tenir comme paroles d'évangile les assertions des grands ouvrages de références.

Henry DESCHAMPS.

Réflexions en liberté

Académie-champignon

Il vient de se fonder, à Montréal, une « Académie » à peu près modelée sur la célèbre compagnie fondée par Richelieu dont elle veut être l'équivalent ou l'émule au royaume du Canada. Elle se composera de 24 immortels, dont seize ont, dès le début, été désignés par on ne sait qui — ou plutôt on voit bien qu'ils l'ont été par les fondateurs, c'est-à-dire pour la plupart eux-mêmes, qui d'embles se sont bombardés « académiciens ». Ce n'est pas plus malin ni difficile que cela de créer une Académie au pays de Québec. Il suffit à quelques bons « potes », qui... s'apprécient mutuellement, d'y penser, de ne pas s'oublier dans l'attribution des rôles et de combler de leur personne l'envie qu'ont de les embrasser les fauteuils de leur création. Il n'y a plus ensuite qu'à lancer la nouvelle par la presse et la T.S.F. Et c'est fait.

Les huit Académiciens qu'il reste à nommer seront évidemment élus par les Seize prédestinés déjà en place, à condition que ces futurs collègues, mâles ou femelles, soient âgés de 28 ans ou plus et aient, à leur actif, la production d'au moins deux ouvrages « de valeur ». D'instinct, les fondateurs ont senti le besoin d'être modestes et prudents à cet égard, car pour que l'« Académie Canadienne-Française » soit as-

surée de trouver 8 autres membres dignes des premiers nommés il ne faut pas que les règlements soient trop rigides et exclusifs en exigeant comme qualification la marque du génie ou la paternité de chefs-d'œuvre admirés dans le monde entier. Il suffira donc d'avoir produit deux ouvrages « de valeur » (?) pour mériter d'être considérés comme admissibles à l'immortalité garantie par le titre de « membre de l'Académie », même si ce titre ne signifie rien de plus, en réalité, que celui de membre d'une société quelconque de poètes, d'auteurs et de savants inconnus. Cette académie-champignon, genre petit cénacle d'intimes, créée du jour au lendemain sans plus de difficultés que les plus simples de la fondation d'un simple cercle littéraire ou club social « enregistré » ou « incorporé » selon la loi, aura le prestige et l'autorité des particuliers qui, de leur seule initiative, l'ont créée et mise au monde. A moins qu'il ne se trouve avec ou derrière eux, pour les gratifier d'un premier quartier de noblesse, quelqu'un éminent patron du calibre de l'illustrissime ministre de Louis XIII, ce qui ne se perçoit pas encore.

PIRON.

Bureau de l'Anglo Pulp à Rimouski

La compagnie Anglo Pulp vient d'ouvrir un bureau d'embauchage pour les ouvriers qui veulent aller travailler à Forestville. Les bûcherons n'ont plus qu'à se ren-

Célèbres missions d'un ancien gouverneur du Canada, Lord Elgin, en Chine et au Japon

Ce n'est pas d'hier que la Chine et le Japon attirent l'attention des occidentaux. Au milieu du siècle dernier, les Anglais et les Américains tentèrent dans ces pays lointains, et presque alors inconnus, des expéditions dont les résultats furent des plus favorables. Les Américains, ayant réussi à ouvrir des ports favorisant ainsi le commerce, l'Angleterre s'empressa de profiter des mêmes avantages. La gloire de cet événement revient à un ancien gouverneur du Canada, James Bruce, huitième comte d'Elgin, sous lequel nous eûmes le gouvernement responsable en 1848 et l'adoption par la Législature d'une indemnité pour couvrir les pertes en nature subies pendant la rébellion de 1837-38.

Lord Elgin quitta le Canada en 1854 et c'est deux ans après son arrivée à Londres, où il avait repris son siège à la Chambre Haute, que la reine Victoria le chargea de la mission en Chine à laquelle nous venons de faire allusion et qui eut pour résultat immédiat la création d'une ambassade à Pékin et la protection des sujets britanniques dans tout le céleste Empire; mission qui fut suivie, l'année suivante, d'une autre également confiée à lord Elgin au Japon, où il conclut des traités avantageux. Rappelons en passant que c'est à Jeddo, alors capitale du Japon, que fut conclu le 26 août 1858 le traité de paix et d'amitié entre la reine Victoria et le Tycoun.

Telle fut l'importance de cet événement et de celui qui en avait été le réalisateur que quelque temps après, à Londres, à la Chambre des Lords, deux hommes d'état se disputaient l'honneur d'avoir nommé Lord Elgin au gouvernement du Canada. La dissension à ce sujet entre Lord Derby et Lord Grey était surtout intéressante pour ceux qui ont vu, ici, Lord Elgin lutter, dans des jours de malheur, contre des difficultés qui devaient, disait-on, l'écraser. Elle était intéressante pour ceux qui, alors, l'avaient vu entrer dans la salle de l'Assemblée, portant dans ses mains une énorme pierre que venait de lui lancer les émeutiers qui rugissaient au dehors. C'était le jour où, dans l'ancien hôtel du gouvernement, il reçut l'adresse d'adhésion et de sympathie des chambres, après l'incendie du Parlement.

Parlant des traités avec le Japon et la Chine, Lord Derby disait qu'il ne pouvait s'empêcher d'exprimer sa profonde admiration pour la manière à la fois ferme, conciliante et courageuse avec laquelle Lord Elgin s'était acquitté de la mission si difficile qu'on lui avait confiée. Et il ajoutait : « J'ai d'autant plus lieu de me réjouir de ce que Lord Elgin, nommé par mon prédécesseur à ce poste important, l'a rempli avec tant d'habileté que j'ai eu l'honneur de produire ce noble lord à la vie publique en le nommant, d'abord gouverneur de la Jamaïque, et ensuite gouverneur du Canada ».

Lord Grey riposta : « J'en demande bien pardon au noble lord; mais je réclame cet honneur. Lord Elgin n'avait pas encore donné sa démission comme gouverneur de la Jamaïque lorsque j'entrai au ministère; et il n'avait pas été question de sa nomination au gouvernement du Canada quelque temps après ». Lord Derby répliqua que Lord Elgin s'était adressé à lui pour recevoir ses instructions, peu de temps avant son départ. Il n'était pas encore nommé, mais il était entendu qu'il le serait. Grey répondit qu'avant que le noble lord eût laissé le ministère il était connu que Lord Metcalfe était tellement malade que celui-ci ne pouvait rester longtemps à la tête des affaires du Canada. Mais il ne fut rien fait pour désigner son successeur. M. Gladstone nomma le général Cathcart administrateur et, six mois après que Lord Grey eut quitté le ministère, Lord Elgin était encore gouverneur de la Jamaïque; il n'était pas question de le retirer de ce poste. « Lorsque je pris possession du bureau des colonies, l'état des affaires du Canada exigeait que le gouvernement civil et le gouvernement militaire fussent divisés, et Lord Elgin fut nommé gouverneur du Canada. »

Lord Derby termina le débat en concluant, avec descendances : « Que je me trompe ou non, cela ne diminue en rien le plaisir que j'éprouve à rendre compte de la manière dont Lord Elgin s'est acquitté de sa mission ». De frénétiques applaudissements éclatèrent dans la noble Chambre des nobles lords.

FUSTEL.

Feu Mlle Annette Rouleau

Imposantes obsèques à La Pointe-au-Père

Le 27 décembre dernier avait lieu en l'église de Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père, le service de sépulture de Mlle Annette Rouleau, fille de M. et Mme Joseph Rouleau, décédée le 24, à l'hôpital du Sacré-Cœur à Montréal, à la suite d'une longue maladie qui s'aggrava dans les derniers temps de grandes souffrances, supportées avec la plus chrétienne résignation.

Il n'est pas exagéré de dire que la disparition d'Annette Rouleau fut un deuil paroissial, tant elle était estimée et aimée. Douce de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, elle avait aussi un tempérament d'artiste; il ne lui manquait que... la santé. Depuis neuf ans, on était habitué à la voir suivre sa cure d'air dans le hamac suspendu sous la véranda de la maison paternelle; là, paroissiens ou villageois ne s'hésitaient pas à s'arrêter pour la distraire par quelques moments de conversation et tou-

dre à ce bureau, tenu à l'Hôtel Rimouski, près de la gare, et dont la direction a été confiée à M. Jules Blais. On sait qu'à Forestville, la compagnie a établi une importante base pour l'atterrissage des avions.

Décès

— Mme Jean-Baptiste Proulx (Ursule Poirier), de St-Narcisse,

jours on était accueilli et remercié par le plus gracieux sourire.

Au début de décembre, Annette partait pour Montréal dans l'espoir que les merveilleuses de la chirurgie moderne pourraient lui rendre la santé. Hélas, les interventions les plus habiles des maîtres de la science se révélèrent impuissantes à retarder les forces épuisées par une si longue maladie, et le 24 décembre Annette rendait à Dieu sa belle âme.

Ses funérailles, malgré une température lamentable, réunirent autour de sa dépouille mortelle une nombreuse assistance de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par le Rév. Père J.-M. Courtois, curé de la paroisse, et le service fut chanté par le R. P. J. LeGarff, directeur spirituel de la regrettable défunte. Avant le libéra, un très beau chant de circonstance fut interprété par Mme Irénée Rouleau et impressionna vivement l'assistance.

Les porteurs étaient : MM. Antonio, Albert, Raymond et Maurice Rouleau, Maurice Couillard, Geo.-Henri Pelletier, tous cousins de la défunte. La croix était portée par M. Irénée Rouleau.

A la famille si durement éprouvée, nous renouvelons l'expression de nos respectueuses condoléances.

Prochain mariage

Le mariage de Josette, fille de M. Charles D'Anjou, N. P., de Rimouski et de Mme D'Anjou, décédée, avec M. John Brady, fils de M. et Mme J.-A. Brady, de Québec, aura lieu samedi 20 janvier, à Rimouski.

est décédée le 11 janvier. Elle était âgée de 86 ans et 7 mois.

Nos chefs de services publics et administratifs



M. JAMES-J. HARNEY
Maître du havre de Rimouski
M. Harney a son bureau et sa résidence à Rimouski-Est.

Une belle soirée avec les Compagnons

Les Rimouskois ont passé une bien belle soirée, la veille du Jour des Rois, en assistant à une nouvelle représentation donnée, à l'Auditorium du Séminaire, par les Compagnons de saint Laurent, qui jouèrent une pièce d'Henri Ghéon, d'un genre original qu'on ne voit guère à la scène et laissant plutôt partie de la classe des Jeux dramatiques que du Théâtre proprement dit : « Le Noël sur la place ».

Toutes les scènes interprétées par les Compagnons étaient censées vécut au temps et sur les lieux où le Sauveur vint au monde et passa son enfance. Très touchantes, elles n'excluaient nullement la note comique, très drôle parfois, selon les circonstances.

Comme le fit remarquer le Rév. Père Emile Legault avant le lever du rideau, « le Noël sur la place » de Ghéon ressemble beaucoup aux « charades actées » que l'on joue pour se divertir en société. Une troupe ambulante de Bohémiens, ne pouvant donner de représentation dans la soirée qui précède la nuit de Noël, parce qu'il n'y a aucune salle publique disponible, décide au cours de son souper en plein air, à côté de la tente, d'improviser pour les villageois un spectacle inspiré par la Nativité et l'Enfance de Jésus.

Les rôles d'une vingtaine de personnages bibliques sont tenus par les cinq romanciers qui constituent la troupe, dont quatre se travestissent sur place en plusieurs personnages successifs et disparates, ce qui rend leur tâche singulièrement difficile, quoiqu'ils s'en acquittent tous, généralement, avec une remarquable aisance. Seule, l'actrice personnifiant la Vierge Marie n'avait qu'un rôle unique, et ce fut elle, du reste, qui remplit ce rôle, toujours touchant et charmant, avec le plus de perfection.

Les spectateurs, qui firent salle comble, au premier rang desquels on remarquait S. Exc. Mgr Courchesne et plusieurs membres du clergé, furent littéralement enchantés de cette délicieuse soirée.

Fiançailles

A Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Yolande Duchesne, fille de M. et Mme Alphonse Duchesne, à M. Robert LeHouillier, fils de M. et Mme Walter LeHouillier, de Rimouski.

Fiançailles

M. et Mme Alfred Lavoie, de Pointe-au-Père, annoncent les fiançailles de leur fille Gisèle à M. Noël Plante (dit Kuiney), fils de M. et Mme John Kuiney, de Sherbrooke.

Fiançailles

A Noël, eurent lieu à St-Alexandre de Kamouraska les fiançailles de Mlle Carmen D'Astous à M. Oscar Soucy, industriel, également de St-Alexandre.

Réunion intime des employés du Ministère de la Chasse et des Pêcheries

Lundi soir, se réunissaient en une fête intime à laquelle les avait conviés leur ministre, l'honorable Dr Camille Pouliot, tous les employés du Ministère de la Chasse et des Pêcheries.

A l'occasion des souhaits du Nouvel An de son personnel, l'hon. Dr Pouliot avait suggéré l'idée de cette réunion en disant: « non seulement cette petite fête intime aura pour but de faciliter aux employés des différents services de mon ministère l'occasion de se mieux connaître et, partant, de coopérer au succès de notre Département, mais encore de leur faire voir et apprécier tout le travail qu'accomplissent les techniciens et officiers du Département des Pêcheries Maritimes. »

Cette fête eut lieu au No 52 de la rue d'Artigny, où ce Département a installé ses laboratoires de biologie marine et aménagé sa cuisine de démonstrations culinaires où, trois fois la semaine, sous l'habile direction de Mlle Camille Bazin, des cours d'apprentis et de cuisson du poisson sont donnés aux dames et demoiselles qui s'y sont inscrites.

Outre l'hon. Dr C.-E. Pouliot et sa charmante épouse ainsi que Mme Roland English, étaient présents MM. L.-A. Richard, sous-ministre de la Chasse et de la Pêche; Arthur Labrie, D. Sc., sous-ministre des Pêcheries Maritimes; Roland English, sous-ministre adjoint du Ministère de la Chasse et des Pêcheries; Charles Frémont, surintendant général de la Chasse et de la Pêche; le Dr Armand Brassard, directeur du Jardin Zoologique; Louis-Philippe Gagnon, surintendant des Parcs Nationaux; Vadim-D. Vladykow, biologiste du Département des Pêcheries Maritimes; Maurice Lesard, directeur technique du Département des Pêcheries Maritimes; Oscar Becudet, propagandiste du Département des Pêcheries Maritimes; Lionel Lebel, publiciste, etc., etc.

Dès l'arrivée de l'hon. Dr Pouliot et de Mme Pouliot, qui furent reçus par le Dr Vadim-D. Vladykow, ce dernier invita tout le groupe à visiter ses laboratoires. Le Dr Vladykow, qui sait toujours unir l'utile à l'agréable, se prêta de bonne grâce à toutes les questions qu'on voulut bien lui poser. Tous purent voir les différents spécimens de poissons de notre pêche maritime, depuis le saumon jusqu'à l'éperlan, ainsi que de nombreux aquariums contenant d'autres variétés de poissons non-comestibles. Un immense tableau mural où on a détaillé toute la statistique de la prise de 1942 attira aussi l'attention de tous les intéressés. Tous les comités maritimes, comprenant Gaspé-Sud, Gaspé-Nord, Bonaventure, Matane, Saguenay et les Îles-de-la-Madeleine, y sont représentés, avec chiffres et figures. Ce travail a exigé beaucoup de patience et de recherches de la part du Dr Vladykow et de ses collaborateurs.

Du laboratoire, tous furent invités à passer dans les salles de démonstrations culinaires de la Pêche maritime. On manifesta beaucoup d'admiration pour le magnifique buffet dressé et préparé par Mlle Camille Bazin, conférencière et démonstratrice, aidée de ses collaboratrices. On se serait cru transporté aux temps de Gargantua et de Pantagruel à la vue de tous ces hors-d'œuvre, dont le coloris et la variété faisaient ressortir le talent et le goût de l'artiste.

Tous savourèrent avec délices les produits de notre pêche maritime et n'eurent que l'embarras du choix: canapés de poissons fumés et salés, cascades de gelatine à la morue et à l'anguille, coquilles style Vladykow, choux truffés au saumon, etc.

Et c'est dans cette atmosphère de gaieté et de franche camaraderie qu'eut lieu la fête intime à laquelle assistaient tous les employés du Ministère de la Chasse et des Pêcheries, grâce à la bienveillance de leur ministre si dévoué, l'hon. Dr Camille Pouliot.

Baptêmes à la cathédrale

2 déc., Joseph-Lionel-Paul-Clau-de, enfant de Georges Marceau et de Gervaise Paradis. Parrain et marraine, M. Lionel Paradis et Mlle Marie-Paule Paradis.

3 déc., Marie-Gisèle-Ghislaine, enfant de Damase Lévesque et de Marie-Louise Larue. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lévesque.

3 déc., Marie-Rita-Claudette, enfant de Pierre Madore et de Marie-Ange Thériault. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Bouchard.

9 déc., Joseph-Gérard-Jean-Guy, enfant d'Alexandre Houde et de Fabiola Desrochers. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Houde.

10 déc., Joseph-Pierre-Paul, enfant d'Alfred Richard et de Germaine Rousseau. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vézina.

11 déc., Jean-Claude, enfant d'Aimé Michaud et de Laurette Hudon. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Hudon.

11 déc., Marie-Pierrette-Denise, enfant d'Armand Vézina et de Marie-Paule Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Vézina.

12 déc., Joseph-Philippe-Gérard, enfant de David Emond et de Noëlla Delair. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Delair.

12 déc., Joseph-François-Yvon, enfant de Clément Fortin et de Rita Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme François Parent.

14 déc., Marie-Micheline-Denise, enfant d'Alphonse Rousseau et d'Éliane Morissette. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Paul Andoney.

16 déc., Joseph-Roger-Marc-Guy, enfant d'Eugène Allard et de Dorothy Wind. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Marcoux.

17 déc., Joseph-Jacques, enfant d'André-Albert Marmen et de Clara Thériault. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Lévesque.

18 déc., Joseph-Antoine-Jean-Marc, enfant de Raoul Barrette et de Louise Lepage. Parrain et marraine, M. Antonio Canuel et Mlle Jeanne d'Arc Barrette.

18 déc., Michel-André-Gérard, enfant de Marc Moisan et d'Angelina Beupré. Parrain et marraine, M. et Mme Valérien Moisan.

20 déc., Joseph-Georges-Adrien, enfant d'Edgar Côté et de Rita Duchesne. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Proulx.

21 déc., Marie-Reine-Ginette, enfant d'Alexandre Paquet et de Cécile Lamontagne. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lamontagne.

23 déc., Joseph-Louis-Gaétan, enfant de Louis de Gonzague D'Anjou et de Noëlla Paradis. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Daigle.

24 déc., Joseph-Georges-Florent-Robert, enfant d'André-Albert Vézina et d'Éliane Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Bernier.

25 déc., Joseph-Jacques-Claude, enfant de François Desrosiers et de Bertha Beupré. Parrain et marraine, M. Léon Desrosiers et Mlle Gerarda Desrosiers.

25 déc., Joseph-Noël-Jean-Guy, enfant de Jean-Baptiste Côté et de Jeanne Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Ward.

25 déc., Marie-Renée-Simone-Denise, enfant de Roger Bélanger et de Yolande Gagnon. Parrain et marraine, M. René Gagnon et Mlle Simone Bélanger.

25 déc., Jean-Noël, enfant d'Énoch Lévesque et de Germaine Lizotte. Parrain et marraine, M. André Vaillancourt et Mlle Fabiana Lévesque.

26 déc., Joseph-Jean-Noël, enfant de Jean-Marie St-Pierre et d'Yvette Girard. Parrain et marraine, M. André Girard et Mlle Marcelle Girard.

26 déc., Marie-Yvonne-Noëlla, enfant de Joseph Plourde et de Marthe Chénard. Parrain et marraine, M. et Mme Stanislas Chénard.

29 déc., Joseph-Valmore-Jacques, enfant de Louis Longchamp et de Marie-Jeanne Landry. Parrain et marraine, M. et Mme Valmore Fortier.

31 déc., Marie-Jeanne d'Arc, enfant d'Énoch Lepage et de Marie-Jeanne Soucy. Parrain et marraine, M. Marius Lepage et Mlle Eugénie Soucy.

A l'Office du Crédit Agricole

Québec. (Communiqué). — A l'occasion de la Nouvelle Année, les employés de l'Office du Crédit agricole du Québec se sont réunis pour présenter leurs vœux au président et aux régisseurs. M. Paul Comtois, gérant de l'Office, s'est constitué l'interprète des employés et des officiers et a souligné dans quel esprit de coopération tous et chacun se sont acquittés de leur tâche. En l'absence de M. Eloi St-Germain, régisseur, présentement malade, M. J.-C. Horan, régisseur, a également pris la parole.

M. Antonio Grenier, président de l'Office, remercia des sentiments exprimés et profita de l'occasion pour porter à la connaissance du personnel que l'année écoulée avait été excellente au point de vue administratif. Les demandes d'emprunt furent plus nombreuses qu'en 1943 et, en conséquence, les prêts consentis suivent la même courbe. M. Grenier communiqua les chiffres et des vœux aux employés de l'Office réunis en assemblée: Prêts consentis, \$2,225,000.00; Total des prêts consentis depuis le début de l'Office, \$48,125,000.00, représentant 21,406 prêts.

L'Office a perçu, au cours de l'année, \$3,462,899.22 dont \$ 82,467.74 en intérêt, \$772,431.48 en amortissement régulier du par les emprunteurs en vertu de leur contrat, et en plus \$1,708,000.00 qui ont été versés d'avance par les cultivateurs qui ont bénéficié de prêts.

Le président, M. Antonio Grenier, a félicité les débiteurs de l'Office qui ont versé volontairement plus du double de ce qu'ils devaient en 1944.

Plus de 600 prêts ont été remboursés entièrement.

Depuis le début de l'Office, les cultivateurs ont remboursé environ \$5,000,000.00 par anticipation.

Il est certain que les revenus des cultivateurs sont plus élevés qu'avant la guerre, mais les chiffres précis attestent à l'évidence l'honnêteté foncière de nos cultivateurs, leur désir de respecter leur contrat et de se libérer le plus tôt possible de l'hypothèque grevant leur terre.

Angèle, Brochu, Gérard, Val-Brillant, Burton, J.-A., Amqui; Cham-berland, Léopold, Causapscal; Côté, Jean-Bte, Priceville; Couil-lard, Albert, Lac-au-Saumon; Dion-ne, Camp Chs-E., Franquelin; Du-mais, Dosthée, Amqui; Dumais, Josephat, St-Joseph de Lepage; Gagné, Achille, Amqui; Gagnon, Sylvio, St-Joseph de Lepage; Gauthier, Gérard, Ste-Érène; Kou-ri, C., Amqui; Lafamme, Mme, Cyrille, Padoue; Langlais, Va-mont, Amqui; Lévesque, Mme, François, Amqui; Meikle, Ma-colm, Metis Beach; Paradis, Is-belle, Lac-au-Saumon; Pelletier, M.-Ange, Amqui; Pratt, Alex, Ma-tapédia; Pratt, Porter, Matapédia; Roy, André-A., St-Octave de Ma-tis; St-Pierre, Henri, Causapscal; St-Pierre, Henri, Causapscal; St-Pierre, Henri, Causapscal; Thériault, J.-Marc, La Rédemp-tion; Tuggey, Miss J. Sherrin, Metis Beach.

Section de Rimouski et région

Ville de Rimouski. — Guérrette, Édouard; Morisset, Gormain. Autres endroits. — Bernier, Vi-tor, Trinité-des-Monts; Brisse, Raymond, Trinité-des-Monts; Gagnon, J.-B., St-Vallier; M. Rév. J.-Bte, Blencourt; Rioux, Louis, Val-Garnier; Soucy, Fa-bien, Val-Garnier; Turcotte, A-thur, Bic.

Section de Matane et Gaspé-Nord. — Barriault, Nazaire, Gaspé; Chabot, Chantal, Maurice, Anse Ste-Anne-des-Monts; Corbin, Fortunat, Les Méchins; Gagnon, Pierre-Félix, Cap-Chat; Gauthier, Louis, St-Luc; Hamilton, George, Pointe Navarre; Ross, Laurette, Capu-cins.

Voici la position de nos diver-ses sections en date du 8 janvier 1945:

Mont-Joli et Vallée de	
Matapédia	3,239.39
Rimouski et région	1,804.39
Rivière-du-Loup et Té-miscouata	1,336.89
Matane et Gaspé-	
Nord	1,074.83
Bonaventure	574.26

TOTAL \$3,039.76

Nous avons donc dépassé le total de notre recette de l'an dernier qui était de \$7,902.71, mais nous devons nécessairement atteindre notre objectif de 9,000.00 qui sera sûrement dépassé lorsque nous aurons reçu le rapport de Baie-Comeau dont les organisa-teurs de la campagne nous promettent une surprise agréable.

(Suite en page 6)

Campagne du Timbre de Noël

8e bulletin

90% DE L'OJECTIF SOUS-CRIT A DATE.

Les recettes enregistrées au Co-mité Régional du Timbre de Noël en date du 8 janvier 1945 se chil-trent au montant de 8,039.76, soit près de 90% de notre objectif de \$9,000.00.

Depuis la semaine dernière, nous avons reçu 336 lettres et sur ce nombre 284 personnes ont sou-scrit le montant de 372.88. 5422 personnes sur un total de 11,910 ont répondu à notre appel jus-qu'aujourd'hui et sur ce nombre 4379 ont souscrit pendant que 1043 autres n'ont pu le faire cel-te année. Il ressort donc que près de 6500 personnes n'ont pas encore répondu à notre demande et nous sommes convaincus que pour la plupart, l'oubli est res-ponsable de ce retard.

Nous achevons présentement l'envoi de notre première car-te-mémoire et nous commencerons la semaine prochaine l'expédi-tion de la deuxième carte et nous espérons que plusieurs des per-sonnes retardataires nous évite-ront ce travail énorme.

Personne ne peut rester indif-férent à la lutte antituberculeuse et chacun doit se faire un devoir d'envoyer sa contribution, si pe-tite soit-elle. Ceux qui dirigent la lutte antituberculeuse dans la ré-gion recevront certainement avec beaucoup de reconnaissance tout envoi que vous pourriez leur adresser selon votre moyen et vo-tre générosité.

Voici la liste de nos généreux souscripteurs de \$2.00 et plus au cours de la dernière semaine:

Corporation Municipale du Vil-lage de Causapscal \$25.00; Ecole d'Orientation Professionnelle, Ri-mouski, 25.00; La Caisse Populai-re, Mont-Joli, 10.00; La Chambre de Commerce Jr. Matane, 10.00.

ONT SOUSCRIT \$5.00

Bélanger, Christophe, Matane; Richard, Léon, Mont-Joli; Thibault, Armand, Mont-Joli.

ONT SOUSCRIT \$3.00

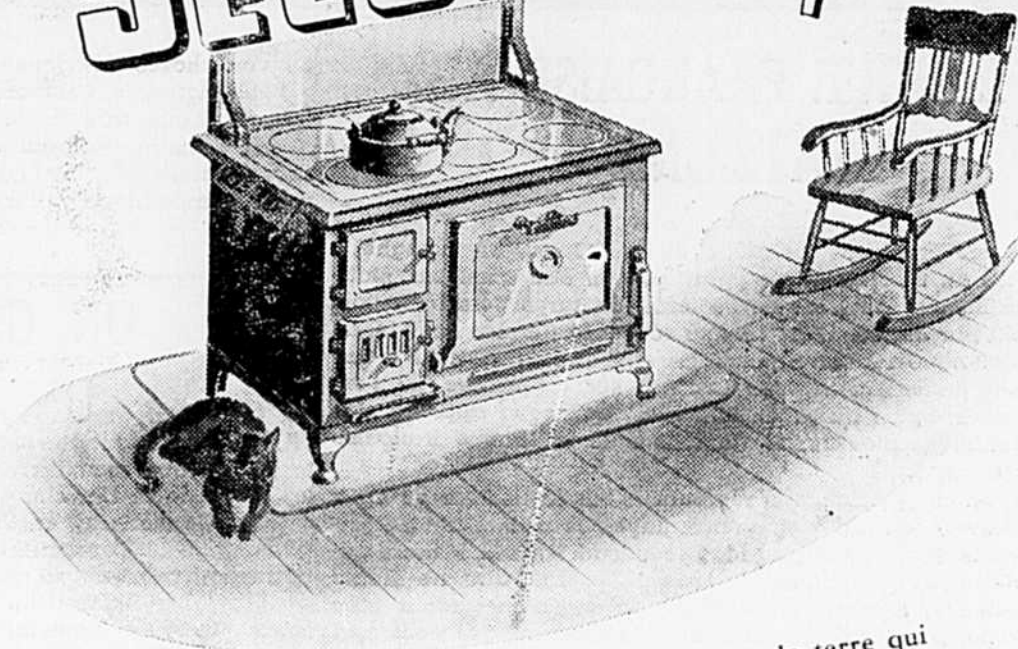
Blais, Charles-Auguste, Trois-Pistoles; Fournier, Adéodat, Mont-Joli; Guérrette, Raymond, St-Alex-andre.

ONT SOUSCRIT \$2.00

Section de Mont-Joli et Vallée de Matapédia

Ville de Mont-Joli. — Thibault, Mlle Alice; Turcotte, Jos. Autres endroits. — Abouscay, Mme Geo.-U., Price; Abud, Alex. Causapscal; Arguin, Mlle Ge-maine, St-Tharcis; Berger, Mlle Thérèse, Alberville; Bernier, Fr-nest, Sayabec; Bérubé, Adrien, Amqui; Bérubé, Mme D., Saint-Vincent; Bérubé, Tancredi, Lac-au-Saumon; Bourgoin, Pierre, Ste-

SÉCURITÉ!



Qu'est-ce que la sécurité? C'est la terre qui nous nourrit, la maison qui nous abrite, le poêle qui nous réchauffe. Et quand le "père" se berce le soir en fumant sa pipe, il est à l'abri, il se sent heureux.

La sécurité, c'est la protection contre les dettes et l'inquiétude. On sait trop qu'au lendemain de l'autre guerre les cultivateurs traversèrent une crise terrible. Ils avaient fait de l'argent, mais...

Pensons à toutes ces choses et prenons dès maintenant les moyens d'assurer la sécurité de l'avenir en faisant des économies et en les plaçant en sûreté dans les Obligations de la Victoire.

● SÉCURITÉ ● MODERNISATION ● FLEXIBILITÉ

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

CULTIVATEURS ET HOMMES DE FERME

FAITES

DE L'ARGENT

CET HIVER

À COUPER DU BOIS DE PULPE

On a encore un urgent besoin d'hommes pour couper du bois de pulpe—et il y a du travail pour vous dans la forêt. Vous avez là une belle chance d'augmenter vos revenus cet hiver. Les camps sont confortables, la nourriture est bonne et votre transport est organisé pour vous. Montez dans la forêt couper du bois de pulpe cet hiver, vous y gagnerez de l'argent et vous reviendrez sur la ferme au printemps.

LES SURSIS MILITAIRE N'EST PAS AFFECTÉ

Pour TRAVAILLER DANS LES BOIS

Adressez-vous à

Votre bureau du Service Sélectif le plus proche; ou
Votre bureau de placement provincial le plus proche; ou
Votre agronome provincial; ou
Votre Comité paroissial de production agricole; ou
SIGNED votre engagement avec un représentant d'une compagnie de pulpe et papier autorisé par le Service Sélectif National—de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

N'ATTENDEZ PAS

Approuvé par A. MacNAMARA, Directeur du Service Sélectif National.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

Visite de Mme Hamel aux Comités féminins

Mme Paul Hamel, secrétaire co-ordonnatrice du Service des Con-des Prix, entreprendra bientôt une tournée générale des Comités Féminins de la région de Qué-bec. A chacun des endroits ci-après mentionnés, Mme Hamel adressera la parole aux dames et se fera un plaisir de répondre aux questions.

Voici l'itinéraire de Mme Ha-mel pour la semaine prochaine: L'Islet, lundi, 15 janvier; Sainte-Anne-de-la-Pocatière, mardi, 16 janvier; Rivière-du-Loup, mercre-di, 17 janvier; Cabano, jeudi, 18

Mariaées à la cathédrale

26 déc., M. Jean-Yves Côté a épousé Mlle Dorothée Ouellet.

30 déc., M. Clément Bossé a épousé Mlle Cécile Paradis.

30 déc., M. Ernest Lepage a épousé Mme Ve Oscar Langlois.

Il y a des odeurs qui répugnent aux rats. Ils ne peuvent endurer par exemple l'odeur des écaillés de naphthaline, de la créosote, de l'acide carbolique ou d'autres dérivés de charbon ou de goudron.

janvier: Rimouski, vendredi, 19 janvier.

LE PROGRES DU GOLFE

RAPATRIEMENT DES DEPORTES

Une tâche gigantesque

par OSWALD DUTCH

(World Copyright — « European correspondents »)

Lors d'une réunion tenue récemment par UNRRA, M. T. T. Scott, Directeur du Service des Evacués d'UNRRA, à Londres, déclara que 20.000.000 environ de personnes, alliées ou ennemies, avaient été déracinées par les Nazis ou du fait des Nazis. Il entre dans ce nombre 2.000.000 de ressortissants alliés forcés de travailler dans l'organisation Todt. Plus de 8.000.000 de gens sont employés contre leur volonté, au travail forcé en Allemagne. Les autres comprennent des prisonniers de guerre, ou des déportés et réfugiés qui vivent, pour la plupart, entassés comme du bétail dans les régions surpeuplées de l'Allemagne.

L'une des principales tâches d'UNRRA sera de ramener chez eux ces 20.000.000 de gens le plus rapidement et le plus sûrement possible et d'empêcher en même temps que ces rapatriés n'introduisent dans leur pays de destination les épidémies et les maladies.

20.000.000 de personnes: cela représente approximativement l'ensemble des populations de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse. Même en temps normal, il aurait fallu des semaines et des mois pour transporter sur de grandes distances un aussi grand nombre de gens. Or, le problème est rendu infiniment plus difficile maintenant, car il n'existe nulle part, en Europe, de moyens de transports normaux. De plus, la plupart de ces 20.000.000 de personnes ont tendance à vouloir essayer de rentrer chez elles par tous les moyens possibles, sans avoir pris de dispositions convenables et sans nulle considération pour leurs co-déportés. C'est pourquoi une organisation spéciale est requise d'urgence. D'une part, il faut empêcher les transports civils de gêner les opérations militaires et l'arrivée du ravitaillement. D'autre part, il faut s'occuper des per-

sonnes qui attendent leur rapatriement. Il faut les nourrir, les loger, leur assurer le nécessaire, les soins médicaux, et la protection.

Les dizaines de milliers de réfugiés qui afflueront dans le Moyen-Orient et particulièrement en Egypte ont permis d'acquiescer une certaine expérience du problème. C'étaient en partie des réfugiés politiques, en partie des évacués; il s'y trouvait également un petit nombre de soldats démobilisés et d'hommes de retour d'outremer attendant de rentrer dans leurs foyers, dans les Balkans, en général. Les autorités militaires ont résolu le problème en organisant de vastes camps de réfugiés dans lesquels il se trouve parfois 30.000 personnes vivant dans des tentes et dont il faut s'occuper pendant des semaines ou des mois. Avant de les admettre dans la communauté des réfugiés, les nouveaux arrivants doivent d'abord être désinfectés, nettoyés et examinés par un médecin. Les autorités organisent généralement une sorte d'autonomie dans la direction des camps; ils ont leur propre service médical, hospitalier ou de confort, afin de rendre la vie tolérable à ces milliers de gens et de leur rendre l'habitude du travail régulier; dans leur cas, il s'agit généralement de métiers manuels. Ces camps sont si vastes qu'il faut y circuler en motocyclette ou en camions. Le nombre de leurs habitants équivaut à celui d'une ville de dimensions moyennes.

Il faudra probablement prendre des dispositions du même genre, quoique à une échelle beaucoup plus grande, lorsqu'en Europe les personnes transférées ou réfugiées commenceront à affluer vers leurs foyers, venant des territoires encore occupés maintenant par les Allemands. Conformément aux plans qui ont déjà été mis au point, toutes ces personnes seront d'abord dirigées vers des camps de ralliement avant de pouvoir être renvoyées, en diverses directions, dans leurs foyers.

Il faudra également, dans leur cas, assurer la désinfection, la visite médicale, fournir des vêtements neufs et autres choses indispensables, avant qu'il ne soit possible de les transporter chez elles par grands convois. Personne ne peut être autorisé à organiser son propre retour afin d'éviter que les gens ne se fassent mutuellement du tort: cela provoquerait le chaos, l'embouteillage des moyens de transport, la propagation des épidémies et de nombreux accidents mortels qui ne pourraient être évités. Nombre de ces personnes dispersées seraient bien souvent trop faibles ou sous-alimentées pour pouvoir supporter, sans surveillance, les fatigues du voyage. Beaucoup d'entre elles ne se rendent pas compte des difficultés que comporte le voyage dans de telles conditions, à moins qu'il ne soit tout d'abord soigneusement préparé.

On se rend parfaitement compte des difficultés qui ne peuvent manquer de s'élever quand il s'agit de s'occuper de personnes impatientes de revenir chez elles le plus vite possible. Ces hommes sont aigris, soupçonneux, malades, épuisés. Il faudra donc faire preuve de beaucoup de patience et de bonté pour les aider à surmonter leur déception première, de ne pouvoir se mettre en route le jour même de leur libération; il en faudra aussi pour les mettre à même de rentrer peu à peu dans une communauté humaine normale. Il faudra, pour organiser ces camps d'hébergement des exilés, un personnel très soigneusement choisi et formé tout exprès. Les médecins les meilleurs, les infirmières les plus capables seront tout juste suffisants pour rendre à la santé ces populations malades et affamées.

La tâche est gigantesque, cela est évident. Mais les préparatifs sont de dimensions correspondantes. Des centaines de spécialistes ont vivement à cœur d'accomplir comme elle doit l'être cette tâche immense, au service de l'humanité torturée.

Des éloges à l'hon. P.-J.-A. Cardin et aux députés canadiens-français

L'Ottawa Journal, quotidien intelligent de la façon de penser anglo-canadienne, a été dans la meilleure tradition du Parlement.

« LES CANADIENS FRANÇAIS ONT LE MIEUX PARLÉ — Maintenant qu'est clos au Parlement ce débat sur la question des renforts, il est, à notre sens, une chose qu'il faut dire. C'est que de leur point de vue plusieurs députés canadiens français ont parlé mieux, et plus logiquement, que leurs collègues de langue anglaise. Le Hansard contient toute l'histoire.

« Les députés canadiens français, ou la plupart d'entre eux, faisaient fausse route. Cela n'a pas le fait que, partant de leurs propres prémisses, ils ont discuté avec logique, avec grand adresse et mesure, qu'ils ont exposé leurs opinions toujours sur le plus haut plan de pensée et qu'ils ont évité les attaques personnelles.

« M. Cardin surtout, avec sa modération et la réserve qu'il sait s'imposer, avec aussi sa clai-

ser anglo-canadienne, a été dans la meilleure tradition du Parlement.

« Pourquoi, nous nous le demandons, ces députés du Québec parlaient-ils tellement mieux, plus clairement et maniaient-ils mieux les arguments que leurs compatriotes anglophones? Nous en trouvons la raison dans l'insuccès public dans le Québec est la cause, qu'elle porte trop d'attention à l'académique et à la dialectique, qu'elle néglige la pratique et le scientifique. L'accusation peut être fondée; mais ne serait-il pas vrai aussi que nous, Canadiens de langue anglaise, nous pourrions bien nous tromper, nous aussi, du côté de la pratique, que dans notre recherche du scientifique, du matériel et du commercial nous négligions un peu trop la formation intellectuelle en elle-même — et cela comprend aussi le bon usage de la langue qu'on parle? »

« Quiconque s'intéresse au sujet étudiera avec avantage le rapport des débats de la Chambre des Communes durant les deux dernières semaines. »

Poursuites sous le régime du Service sélectif (emplois civils)

La négligence à se conformer aux Règlements du Service sélectif national (emplois civils) a donné lieu à la poursuite de 149 personnes au cours du mois d'octobre. C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui M. A. MacNamara, directeur du Service sélectif national.

En tout 111 accusés furent trouvés coupables, contre 122 en octobre. En novembre il y eut 8 accusations de plus qu'au mois précédent. Dans 11 cas, ce sont les patrons qui furent trouvés coupables, le plus souvent pour avoir engagé des travailleurs sans permis. Des 69 employés condamnés, la plupart le furent pour avoir quitté des emplois « désignés » sans la permission du Service sélectif ou de n'avoir pas accepté du travail de haute priorité sur instruction d'un préposé du Service sélectif.

Trente-et-un objecteurs de conscience furent trouvés coupables de n'avoir pas obéi à l'ordre de se rendre à un camp de service alternatif.

Le 1er décembre, un total de 343 causes restaient pendantes.

Statistiques

(Suite)

Ste-Odile-sur-Rimouski. — En 1944, il y eut 52 baptêmes, 7 mariages et 20 sépultures, dont huit d'enfants. Population: 1308 âmes, réparties en 175 familles.

St-Damase. — La population se compose de 1200 âmes réparties dans 200 familles. On a enregistré 44 baptêmes, 14 mariages et 13 sépultures, dont 10 d'adultes.

St-Françoise. — Population, 1216 âmes; 175 familles, 48 naissances, 7 mariages et 8 décès.

Activités paroissiales

St-Damase. — Le montant des souscriptions en faveur de l'Association des Amis de St-Damase s'est élevé, pour 1944, à \$835.

St-Siméon (Bon.). — Les recettes de la dernière soirée sont de \$511.00 et ont été versées aux œuvres paroissiales.

St-Françoise. — Au cours de la période des Fêtes, diverses manifestations eurent lieu et les recettes s'élevèrent à \$725.00 ont été remises pour les œuvres paroissiales.

N.-D. du Sacré-Coeur

A sa dernière réunion, l'U.C.C. a voté deux résolutions dont l'une réclamant le rétablissement de la prime sur le fromage enlevée en novembre dernier et l'autre demandant que les peaux vertes pesant plus de 50 livres soient payées suivant la pesant.

en France le 21 juillet. Un service a été chanté pour le repos de son âme, jeudi.

PRECIEUX DON DE LA NATURE

On va finir par commercialiser, on a, à nos petits fruits sauvages: rases, framboises, bleuets et peut-être aussi ces petits fruits spéciaux de la Côte Nord: les « grains rouges » et les « chiconettes ». Commercialisées les premières, les fraises procurent à ceux qui les cultivent à cette fin, des revenus plus que satisfaisants. Pour les framboises, on n'a pas encore fait grand-chose. Quant aux bleuets, leur culture dans le sens de la commercialisation deviendra, sans aucun doute, la plus étendue et la plus payante de toutes celles de nos petits fruits parce que la nature nous les donne plus généreusement. Et les hommes ont décidé d'aider la nature. Une compagnie vient de se former qui aura, dans le comté le plus productif de ce fruit, le Lac Saint-Jean, des établissements spéciaux pour la déshydratation des bleuets qu'il faudra cependant cueillir en grandes quantités.

Si cette récolte revêt déjà une importance économique telle qu'il n'est plus permis de l'ignorer, elle devra prendre encore plus d'importance. Et alors, elle procurera une source inappréciable de revenus aux cultivateurs, aux colons et aux villageois. Déjà, pour nombre de colons, la cueillette des bleuets constitue le plus gros revenu de l'année. Dans les régions productives de ce petit fruit, elles ne sont pas rares les familles qui cueillent, durant une seule saison, pas moins de cinq cents boîtes de bleuets, ce qui peut rapporter de \$1000 à \$2000, selon les prix du marché. En 1943, la ré-

colte des bleuets atteignit dans notre province la valeur de \$2.543.476, ce qui dépassa de beaucoup la valeur d'autres récoltes qui demandent pourtant des mises de fonds initiales beaucoup plus considérables. C'est le cas de dire que le jeu vaut bien la chandelle.

On dira que pour une telle culture il faille le marché. Les bleuets sont un don de la Nature, qui les fait pousser un peu partout à l'état sauvage, mais la Nature se montrera-t-elle encore plus généreuse de ce côté, si le marché fait défaut ces fruits seront inutilement cueillis. Heureusement, tout porte à croire qu'actuellement ce n'est pas le marché qui manquera. Si en 1943, les bleuets se sont vendus au prix fort élevant de sous la livre et si même on a eu peine à satisfaire à la demande, les cueilleurs de bleuets en sont redevables au marché américain qui s'approvisionne plus que jamais chez nous. Il n'en fut pas toujours ainsi. Les années précédentes, c'est à peine si les cueilleurs de bleuets obtenaient trois ou quatre centimes la livre.

C'est qu'alors notre bleu n'avait pas une réputation très enviable et les agents des marchés canadiens et américains hésitaient à venir chercher chez nous un produit médiocre. On allait jusqu'à mêler aux fruits, dans les boîtes, des feuilles, de la mousse, des débris de bois, des cailloux, etc. Une campagne d'éducation fut lancée pour conseiller aux producteurs de présenter un produit de meilleure qualité. On a aussi pris des mesures pour classer les fruits et les emballer selon de sévères règlements. La campagne a obtenu de bons résultats, de sorte qu'aujourd'hui le marché américain nous est définitivement ouvert. A nous maintenant d'agir de façon à conserver cet important marché. Il y va de l'intérêt de nos populations rurales.

PANISSE.

Réflexions en liberté

L'HISTOIRE REGIONALE

Depuis plusieurs années déjà, nos gens, des villes comme des campagnes, aiment davantage notre histoire: on en voit même qui s'y passionnent. Ils l'étudient avec ardeur et aiment à profiter de toutes les occasions qui se présentent à eux pour la faire mieux connaître, la faire aimer et connaître aux autres. Nous ne voulons pas parler de notre histoire proprement dite, la grande histoire: nous avons surtout en vue la petite, ou plutôt l'histoire régionale: l'histoire de nos gens, des paroisses, de nos comtés, de nos régions, de nos coutumes, de nos traditions, de celles des familles et l'histoire de ces dernières, etc.

Des prêtres dévoués et instruits ont commencé depuis déjà assez longtemps à faire connaître par tous les détails dont ils ont pu découvrir les mailles, l'histoire de plusieurs régions de notre province, parmi les plus anciennes et même parmi de très nouvelles. D'autres ont complété le travail en écrivant l'histoire d'une parcelle ou d'une autre de ces mêmes régions, c'est-à-dire des paroisses, des villages, et même de quelques grandes familles qui ont illustré quelques-uns de ces endroits. Et, encore une fois, rien de plus intéressant.

Un ancien missionnaire colonisateur, M. l'abbé I. Caron, aujourd'hui assistant-archiviste de la province, a décrit naguère l'histoire de l'Abitibi, région de colonisation par excellence et l'une des plus jeunes de la province, et nous ne croyons pas que cette belle publicité ait fait tort à la région de la rivière Bell. Au contraire, croyons-nous, car aucune région de la province n'est ni mieux connue ni mieux appréciée, encore qu'elle soit, avouons-le déjà fait remarquer, la plus jeune. On a écrit également l'histoire de la Gaspésie, comme aussi celle de Rimouski, des Bois-Francs et des Cantons de l'Est. Que de belles choses l'on a su mettre dans ces esquisses historiques!

Quelle région pittoresque et intéressante au point de vue historique que notre coin de Rimouski, histoire qui commence, pour-

riens nous dire, de façon bien tragique, si on se rappelle le terrible massacre des Hurons-Micmacs par les iroquois en 1533, sur cet îlot connu depuis sous le nom de l'Ilet-au-Massacre....

Dans un de ses livres les plus célèbres, « Les Amitiés Françaises », Maurice Barré a fait voir de quelle suite de sentiments très nobles, de quelle série de gestes très beaux peuvent être formés l'âme d'une région, sa physionomie et le caractère de ses habitants. Il a évoqué, avec ce lyrisme particulier dont il avait seul le secret, certaines des choses du passé de sa chère Lorraine. Et ces choses, Maurice Barré considérait que les faire connaître à son fils, c'était donner à ce dernier l'enseignement le plus solide pour la bonne orientation de sa destinée d'homme.

Chacune des régions d'un pays civilisé porte une empreinte qui est perceptible aux regards même du plus médiocre observateur. Cette empreinte, il importe de ne pas laisser atténuer les reliefs et surtout d'en empêcher la totale disparition.

Dans cette petite histoire, fondateurs de paroisses, défricheurs de terres neuves, peuvent prendre la parole et dire ce qu'ils ont rêvé et accompli. S'ils sont morts, leurs descendants qui ont appris quelque chose de leur bouche peuvent parler pour eux. Il importe de soulever la nappe d'oubli et de silence que le temps a déjà étendue sur tant de choses de notre passé régional. Pour cela, que chacune de nos paroisses ait sa monographie écrite.

Nous savons déjà quelle belle œuvre a accomplie, dans la région de Trois-Rivières, la Société d'Histoire Régionale de Trois-Rivières, grâce à l'esprit d'initiative d'un animateur comme l'abbé Albert Tessier. On a fait la même chose à Chicoutimi pour la région saguenayenne.

Nous pouvons dire qu'il n'est pas un endroit de la province de Québec, qui fut autrefois le Canada tout entier, qui ne possède sa part de grands faits d'importance nationale, des faits qui lui sont propres et qui sont dignes d'être rapportés en détail. Chaque région de la province a une physionomie qui lui est propre, originale. Elle recèle, consignée dans des papiers de famille, dans les registres officiels de la paroisse, dans le journal de certaines familles, ou encore fidèlement con-

servé dans la mémoire des anciens, un passé de sentiments et d'actions qu'il serait bon de raconter à la jeunesse d'aujourd'hui et qui ferait plaisir même aux témoins oculaires de la plupart de ces faits. L'histoire de nos fondateurs de paroisses, de nos défricheurs, de nos anciens « faiseurs de terre neuve », mérite d'être racontée et connue, car elle comporte une leçon, ne serait-ce que celle de l'endurance.

HISIO.

Marguilliers

St-Luc de Matane. — M. Adélard Bérubé a été élu pour remplacer M. Jos. Veilleux.

Causapscal. — M. J.-W. Lavioie succède à M. Anatole Plante.

Sayabec. — M. Gérard Smith succède à M. Alphonse Beaulieu.

St-Alexis (Mat.). — M. Charles Bernier succède à M. Joseph Michaud.

St-Françoise. — M. François Damours succède à M. W. Lavioie.

St-Damase. — M. Zéphirin Thibault, démissionnaire, succède à M. Joseph Marois, et M. Arthur Caron succède comme syndic à M. Zéphirin Thibault, qui a quitté la paroisse.

St-Odile-sur-Rimouski. — M. Joseph Gagnon, cultivateur du 2e rang, remplace M. Michel Lavioie, démissionnaire.

Décès

— Le 6 janvier, à Baie-des-Sables, est décédée Madame Aug. Roy (Eliane Langlois), âgée de 78 ans. Elle était la mère de M. le curé Roy, de Ste-Luce.

— M. Elzéar Emond, âgé de 85 ans, est décédé à Ste-Flavie le 7 janvier. Son épouse (Marie Lavioie) l'a précédé dans la tombe.

— A Ste-Françoise, le 9 janvier, est décédé M. Napoléon Gagnon, époux de Dame Géraldine Soucy.

Mort au champ d'honneur

Un jeune homme de Mont-Joli, qui fut rapporté disparu, outremer, le soldat Marie-Antoine Tremblay, fils Philippe, est mort

tie du poison avec cinq parties de nourriture, comme la farine, et l'on ajoute suffisamment d'eau pour former une pâte.

L'arsenic est employée dans un grand nombre de morts-aux-rats. C'est un poison plus violent que le carbonate de barium. On fait un bon appât en mélangeant parfaitement une cuillerée de soupe de fine poudre d'arsenic blanc avec une livre de farine d'avoine et une livre de gros sucre brun. Une autre formule est la suivante: deux onces d'arsenic, une livre de saumon en boîte, une livre de farine de maïs.

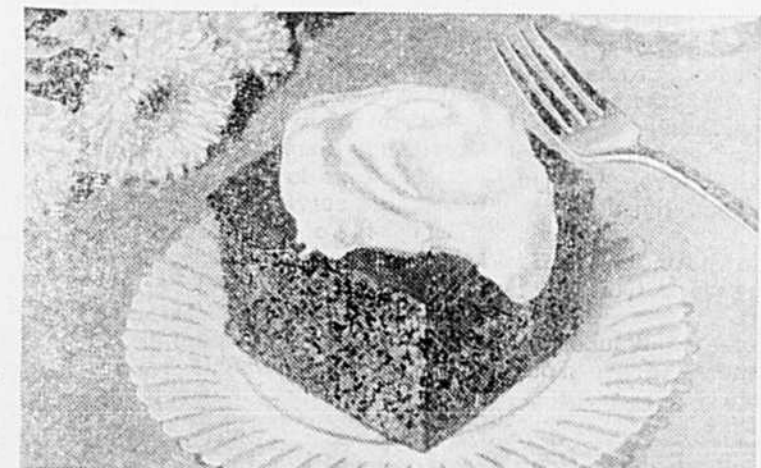
Un autre moyen dont on dit beaucoup de bien consiste à faire dissoudre un quart d'once d'arsenic blanc dans cinq onces de glycérine chaude et de tartiner cette solution en couche mince sur des tranches de pain. Quand on prépare ces appâts et qu'on les distribue il faut prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de les exposer dans les endroits où ils pourraient causer l'empoisonnement des êtres humains, des petits animaux ou des bestiaux.

Le phosphore est un ingrédient souvent employé dans les mort-aux-rats, mais il serait dangereux de s'en servir dans les mélanges que l'on prépare à la maison parce qu'il est très inflammable. La strychnine, très employée contre les rats, n'est pas recommandée pour les poisons fabriqués à la maison. Le thallium est aussi très efficace mais trop dangereux pour que l'on puisse le recommander pour les mélanges de fabrication domestique. Pour plus amples renseignements sur ce sujet, consultez le feuillet spécial No 33 « Guerre aux rats et aux souris » que l'on peut se procurer gratuitement en écrivant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Saveur Délicieuse

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"



Nouveau pouding au chocolat

Plait toujours—Facile à faire

POUDING "DEVIL'S FOOD" ALL-BRAN
1 1/2 tasse de sucre
1 tasse de lait
2 carrés de chocolat
1 œuf
1 tasse de farine
1 cuillère à thé de soda
1/2 cuillère à thé de sel
1/2 cuillère à thé de vanille

Mettre 1 1/2 tasse de sucre, 1/2 tasse de lait et le chocolat dans une casserole et faire cuire jusqu'à consistance (agiter de temps en temps). Laisser refroidir. Incorporer au saindoux le reste du sucre et l'œuf; battre en crème, puis y ajouter le mélange au chocolat. Passer au tamis la farine et le sel; joindre au premier mélange, en alternant, avec le reste du lait. Compléter avec All-Bran et la vanille. Verser dans une bechafrite graissée,

peu profonde; faire cuire au four modéré (300°F.) environ 40 minutes. Servir avec de la crème fouettée, au choix.

C'est votre dessert favori, le "Chocolate Devil's Food", métamorphosé en un délicieux pouding chaud. All-Bran confère un petit goût de noisette grillée à ce pouding toujours apprécié. Tendre et croustillant, grâce à All-Bran. Découpez cette recette et procurez-vous All-Bran, dès aujourd'hui, une boîte de All-Bran, fabriquée par Kellogg, à London, Canada. En deux formats pratiques. Voilà le moyen d'aider la nature et d'être régulier!

All-Bran Kellogg

Maires et conseillers élus par acclamation

Le jour de la mise en nomination des candidats aux honneurs municipaux, mercredi dernier, plusieurs élections ont eu lieu par acclamation.

A Notre-Dame du Sacré-Coeur. M. Aubert Pineau a été réélu pour un deuxième terme, maire de la paroisse. M. Roméo Pineau, conseiller, fut également élu pour un deuxième terme. Les autres conseillers élus sont MM. Onésime Dionne et Louis-Philippe Duchêne.

Bic village. — M. Wilfrid Ouellet a été réélu maire et MM. A. Archambault et L.-A. Landry, conseillers. Un siège demeure vacant.

Bic paroisse. — M. Joseph Cassista est réélu maire. M. Théophile Isabelle remplace M. Omer Gagné, conseiller. Les deux autres conseillers sont MM. Alphonse St-Pierre et Arthur Doucet.

St-Mathieu. — Le maire Onésime Dionne a été élu pour un 5e terme. Les conseillers élus sont: MM. Edmond Dionne, Ed. Ouellet et Victor Parent.

St-Odile-sur-Rimouski. — M. Alfred Dubé, M.A.L., a été réélu maire pour un second terme. M. Jacques Gagnon a été réélu conseiller, MM. Léo Lepage et Jos. Gagnon (2e rang) étant élus par acclamation. Les trois autres conseillers sont: MM. Eustache Canuel, Albert St-Laurent et Adèle Martin.

St-Marcellin. — M. Philippe Fortin a été réélu maire pour un 4e terme. Les conseillers élus par acclamation sont MM. Arthur Lévesque, Antonio Brisson et Paul Hudon.

Mont-Label. — Réélu maire, M. Arthur Fiola. Conseillers élus, MM. Arthur Proulx, Philippe Poirier et Alfred Lavoie.

St-Fabien. — M. Omer Bélanger a été réélu maire. Trois conseillers ont été également réélus.

Les Hauteurs. — M. Louis Pineau a été réélu maire pour un troisième terme. Elus conseillers: MM. Ernest Deschênes, Honoré Marchand et Jean-Bte Deschênes.

Luceville. — M. Louis-Philippe St-Laurent a été réélu maire. Conseillers: MM. Pierre-Emile Tremblay, Léopold D'Anjou et Albert Rouleau.

St-Luce. — M. Isidore Roy a été élu maire en remplacement de M. Napoléon St-Laurent. M. Adéodat Dechamplain succède à M. Jos. Dumont et MM. Samuel Drapeau et Jean-Bte Côté ont été également élus.

Pointe-au-Père. — M. Wilfrid Raymond a été réélu maire pour un sixième terme. Conseillers: MM. Albert St-Laurent, Alb. Lavoie et Léopold Gagné.

St-Gabriel. — M. Joseph A. Dubé, élu maire. Conseillers: MM. Jos. Pouliot, Jacques Leclerc et Pierre Castonguay.

Mont-Joli. — M. le Dr René Lepage a été réélu maire pour un 5e terme. Les conseillers élus sont: MM. Georges-Henri Dechamplain, Richard Boucher et Antoine Morissette.

Baie-des-Sables. — M. Joseph Antoine Santerre a été réélu maire pour un 5e terme. Conseillers élus: MM. Antoine Thibault, E. Canuel et Zénon Michaud.

(Suite en page 8)

Sayabec

L'aviateur J. Brochu, de Mont-Joli, était chez M. Alphonse Beaulieu, ces jours derniers.

Mlle Bibiane Ringuet, de Mont-Joli, est en visite chez son père M. Florido Ringuet.

Mlle Ghislaine Smith est actuellement à Carleton.

Le sergent Licio Paradis, arrivé d'outre-mer, est dans sa famille pour quelque temps.

MM. Raymond et Marc-Aurèle Thibault, de St-Octave, étaient chez M. Paul Tremblay, dernièrement.

Mlle Rolande St-Amand est de retour d'un voyage à Québec et Rivière-du-Loup.

Le soldat Georges Bérubé, de Mont-Joli, récemment arrivé d'outre-mer, a rendu visite à des amis cette semaine.

Les Méchins

Statistiques. — Il y eut dans la paroisse, au cours de l'année 1944, 40 baptêmes, 7 mariages et 10 sépultures.

Divers. — MM. Ernest Deschênes et L.-E. Verreault, de Montréal, étaient de passage dans notre paroisse la semaine dernière.

Mlle Henriette St-Gelais, étudiante au couvent de Montmagny, a passé les vacances du jour de l'An dans sa famille.

Les soldats Arthur Cadorette, du camp de Terre-Neuve, et Yvon Verreault, du camp de Mont-Joli, ont visité leurs parents à l'occasion des fêtes.

Causapsal

Inauguration et bénédiction de la Patinoire.

Dimanche, le 31 décembre, eut lieu la bénédiction et l'ouverture officielle de la belle patinoire dont notre paroisse est dotée cet hiver.

Le terrain fut obtenu, à la demande de notre bienveillant curé, M. l'abbé J.-E. Desbiens, par l'entremise de MM. E.-A. Rockett, gérant de la N. B. International Paper, Co., et Jos.-A. Bélanger, propriétaire de la même compagnie, auprès des propriétaires du Matamajaw Salmon Club.

Dès qu'il fut certain que le terrain était accordé, M. le curé invita, au prône, les gens à se réunir afin de se choisir un comité chargé de procéder à l'érection de la patinoire. Ce comité se compose comme suit: Président, M. Jean-Marie Guérrette, marchand; vice-président, M. Camille Lacroix, industriel; gérant, M. Maurice Dufour, garagiste; secrétaire, M. Jos.-D. Blais, commis; ass.-secrétaire, M. Raymond Belavance; directeurs, MM. Georges Barieault, Gérard Duchaine, Emile Bouchard, Roland Bouchard et A.-W. Blais.

L'Association Sportive de Causapsal, étant formée, ses membres se mirent tout de suite à l'œuvre afin de faire un succès de l'entreprise. Une partie de Bingo fut donc organisée les 8 et 10 décembre, ainsi qu'une raffle pour subvenir à la construction. Des prix d'assistance furent gagnés par Mlle Annette Tremblay, Adèle Leblanc, et Yolande Fournier.

Dès le 17 décembre, le public était admis et le temps n'était pas mieux choisi que le dernier dimanche de l'année pour la bénédiction et le tirage des billets gagnants de la raffle.

M. le curé fut invité par les directeurs de l'Association Sportive à bénir la patinoire. Ensuite l'on procéda au tirage. M. le curé choisit le premier billet, qui accorda le premier prix à M. Jean-Paul Lavoie. M. Philippe Cossette, N.P., M.A.L., tira le deuxième billet qui accorda le deuxième prix à M. Paul-Emile Paré, et le troisième billet fut choisi par M. le maire Arthur J. Rioux, et M. David Morin, de Ste-Marquerte, en fut le gagnant. 3e prix.

Pour compléter l'inauguration, une partie de goudet suivit entre les « Carabins » de la paroisse, et le club local. Les Carabins l'emportèrent par 5 à 3.

Les directeurs profitèrent de l'occasion pour remercier les représentants du Club qui fournirent le terrain, et M. le curé de son initiative et son dévouement, ainsi que tous ceux qui ont aidé de leur travail ou de leurs deniers, ainsi qu'en assistant aux soirées de bingo, pour le bon résultat obtenu et l'établissement de la patinoire, lieu d'amusement par excellence pour nos jeunes, moins jeunes et plus vieux.

Hockey. — Dimanche dernier, 7 janvier, le club Local recevait la visite du Club de Matapédia. La joute fut des plus contestées et pleine d'entrain. Les nôtres l'emportèrent sur le club visiteur au score de 4 à 2. Les points du club local furent comptés par MM. Maurice Dufour, Lionel Tardif, Gérard Duchaine et Chs-Aug. Tremblay.

Deux jours auparavant les deux mêmes clubs s'étaient mesurés à Matapédia, et les nôtres l'emportèrent aussi par 5 à 3.

St-Ulric

M. Aurèle Ouellet, de la R. A. F., de retour d'outre-mer, est venu visiter ses parents M. et Mme Thaddée Ouellet. Son épouse Mme Ouellet, de Victoriaville, était aussi en visite chez M. Thaddée Ouellet.

M. et Mme Georges Fournier et Mme Hervé Fournier sont allés à Padoue le 4 janvier, pour assister au service anniversaire de leur mère Mme Pierre Imbeault.

Le capitaine Raoul Lepage et Mme Lepage, de Québec, sont venus visiter leurs parents, à l'occasion de la Nouvelle Année.

Mlle Yolande Beaulieu, de Baie-Comeau, a passé quelques jours de vacances chez son père M. Hormidas Beaulieu.

Mlle Rolande Roy, est allée à Québec, au chevet de sa mère Mme Hormidas Roy, gravement malade à l'Hôtel-Dieu.

Mlle Thérèse Lamarre a passé la fête de Noël à Montréal, chez des amis.

M. Raymond Roy est de retour de Québec où il est allé visiter sa mère à l'Hôtel-Dieu.

MM. Julien Dion et Edmond Dion sont actuellement en voyage d'affaires à Montréal.

Le 28 décembre, a été baptisée Marie-Carmen-Huguette, enfant de M. et Mme Fernando Desrosiers, Parrain et marraine, M. et Mme Jérémie Beaulieu, oncle et tante de l'enfant.

RAPATRIES

Un autre groupe de soldats de la région est arrivé à Lévis après un séjour sur les divers fronts de guerre en Europe. Parmi eux, il y a le sergent William J. Munroe, de New-Carlisle, et le caporal Eric Patterson, de Gaspé, qui faisaient partie du 3e régiment d'artillerie antitank, avec lequel ils sont débarqués sur les côtes de Normandie, lors de l'invasion. Le sergent Munroe ne combattit que quatre jours en France et fut évacué en Angleterre après avoir été blessé à la main gauche et à la jambe droite par des balles ennemies. Il a fait un séjour de trois ans et demi outre-mer. Son compagnon, le caporal Patterson, a combattu en France jusqu'à Boulogne, où il fut blessé le 5 septembre dernier, pour la deuxième fois. Il avait déjà été blessé en juin à Bretteville, alors qu'il fut atteint aux jambes par des éclats d'obus. Il a, lui aussi, passé trois ans et demi outre-mer.

Le groupe comprenait aussi le soldat A.-C. Bujold, de Crellers (Dorchester), le soldat E. Duquay, fils de Mme A. Duquay, de Gaspé, le soldat A. Gagnier, de Campbellton, et le soldat A. Gaillon, fils de M. G. Gagnon, de St-Moïse.

Heureuse Année !

Hâtant les heures brèves dont le fil se déroule

Et fuyant dans le temps qui défile

Une année va finir, et le globe

Rapide en son parcours, la ver

Emportés avec lui, nous voguons

Unis par un espoir, Celui que

Soit prodigue en bonheur, à cha

Et prédis, à son aube, le soleil

le plus beau.

A tous, j'offre mes vœux pour

Ni larmes dans vos yeux, ni re

Nul ombrage funeste à la joie

Et la paix pour le monde, et pour

Esprons en demain, tant que

brille une étoile.

(Acrostiche par M. Adalbert Roy.)

Saint-Eloi

Statistiques pour 1944: — 31 baptêmes, 8 mariages, 12 sépultures.

Liste des mariages. — Dr Paul Lizotte et Mlle Simone Belzile, inst.; M. Roland Belzile et Mlle Jeanne d'Arc Bossinotte; M. Léo Delisle et Mlle Jeannette Roussel; M. Pierre Gagnon et Mlle Diane Bouchard, inst.; M. Antoine Jean et Mlle Marie Gagnon, inst.; M. Paul-Etienne Michaud et Mlle Françoise Ouellet; M. Roméo Pelletier et Mlle Simone Desjardins; M. Armand Rioux et Mlle Cécile Lagacé.

Liste des décès. — M. Henri Jovuin, fils de Michel Jovuin, à l'âge de 14 ans; M. Jacques Dumas, fils de Cyrille Dumas, à l'âge de 15 ans; M. David Côté, célibataire, à l'âge de 76 ans; Mlle Emérence Côté, à l'âge de 8 ans; M. Marcellin Côté, veuf de Marie LeBel, à l'âge de 89 ans; Dame Desneiges Lagacé, veuve de Paul Belzile, à l'âge de 77 ans; Dame Philomène Tremblay, épouse de Charles Bouchard, à l'âge de 65 ans; Isidore Boucher, fils d'Elzéar Boucher, à l'âge de 2 mois, 11 jours; Jean-Guy Côté, enfant d'Armand Côté, à l'âge de 4 mois; Micheline Lemieux, enfant de Jos. Lemieux, à l'âge de 2 ans, 3 mois; Serge Lemieux, enfant de Jos. Lemieux, à l'âge de 5 ans; Lucien Lévesque, à l'âge de 2 jours.

Nouveau marguillier. — M. E. douard Côté, menuisier, a été nommé marguillier en remplacement de M. Eugène Côté, dont le terme était expiré.

Cap-Chat

Electricité. — La localité est pourvue de l'électricité depuis quelques semaines. Le système d'éclairage nouveau a été inauguré à l'église pour la Messe de Minuit, et au Couvent des Filles de Jésus le jour des Rois.

Initiation. — Une initiation des membres des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc eut lieu dimanche. La réunion fut clôturée par un banquet suivi d'une soirée récréative.

Blessés de retour

Plusieurs jeunes gens de la région sont arrivés à Lévis après avoir été rapatriés des champs de bataille d'Europe, entre autres le soldat N. Bernatchez, fils Eddy, de Rivière-au-Renard (Gaspé), et le sapeur G. Ouellet, d'Amqui.

Il survit à deux explosions de tank sans une égratignure

Mais le troupier Lizotte est accablé par l'admiration pour le Régiment de la Chaudière: "Parlez au caporal Perreault!" — Récits de nos blessés.

(par le lieutenant Jean-Charles Daoust, des Relations extérieures de l'Armée)

UN HOPITAL CANADIEN, Angleterre, décembre — (retardé) — « Nos gars n'ont pas froid aux yeux et c'est même banal que de le répéter, » nous dit le troupier Jean (Jack) Lizotte, 20 ans, un gars de l'ouest dans la deuxième brigade blindée canadienne. « Si vous avez de la réclame à faire à notre armée canadienne, avant tout des troupes d'assaut, n'oubliez pas les régiments d'infanterie, notamment le Régiment de la Chaudière. Je

vais vous présenter le caporal Perreault, un des blessés de ce bataillon d'élite... »

Avant la présentation, toutefois, nous avons appris que Lizotte, dont le père, M. Emery Lizotte, demeure à Beaudette, Lac-des-Bois, chez les Franco-Américains, a survécu à deux explosions de chars d'assaut dans l'enfer de Caen et de Falaise, sans subir une égratignure, mais qu'une balle de Lueger, tirée accidentellement par un ami le 12 novembre, en Hollande, le força à être évacué en Angleterre.

UN TANK DETRUIT PAR SECONDE

« Avant de passer au Q. G. de la brigade comme sanfilis, précise-t-il, j'ai combattu dans les tanks du Fort-Garry Horse. Un obus de 38mm. mit mon premier char hors combat; une mine a tik en fit autant en second. A Falaise, j'ai vu mon colonel pleurer de rage quand il perdit 4 chars en quatre secondes! Et pourtant l'infanterie, no amment la Chaudière, alla sans cesse de l'avant. J'étais avec le Q. G. depuis Boulogne mais ce fut à Nimègue qu'une balle de .445 (pistolet allemand) me traversa l'abdomen. »

Le caporal intérimaire Louis-Philippe Perreault, fils âgé de 29 ans de Mme Elzéar Perreault, de Luceville, comté de Rimouski, passe au peloton du sergent (maintenant sergent-major) Phil Pohl,

de Baie-Comeau, dans le « Chaudière », en arrivant outre-mer en juillet 1943. Son chef de section, le caporal Paul Desbiens, M.M. de la Rivière-du-Loup, fut également blessé dans un autre engagement.

« Nous nous lançons des grenades dans le secteur de l'escadron de l'Escout, tout comme des gamins avec des boules de neige, explique Perreault, quand j'eus la malchance d'en arrêter une avec ma main gauche. C'était le 22 octobre. J'occupais une petite tranchée et j'eus du succès pendant trois-quarts d'heure avant de commettre une erreur au premier but! Je rentrai sous peu au Canada, où j'étais employé dans un moulin à planer, avant de m'enrôler en 1942. J'aimerais revoir mon frère Charles, traversé en 1941 avec les Forestiers. Ça me brise le cœur de quitter mes copains de la Chaudière. »

Deux Acadiens, le caporal intérimaire Walter Goguen, 25 ans, de St-Jean (N. B.), et le soldat Cyrille Arsenault, 24 ans, fils de M. et Mme D. Arsenault, de St-Louis (I.P.E.), sont au même hôpital. Le premier a hâte de revoir sa femme Rosella et sa fille à 19 ans, Waterloo, St-Jean, après avoir été blessé le 28 octobre dans l'Estuaire en dirigeant une contre-attaque de la section du North Shore Regiment. Arsenault fit la campagne d'Italie avec le Régiment

lie. »

Décorés

Québec. — Le soldat Gordon Leblanc, de Matapédia, et le sapeur Raymond Lebouthillier, de Ste-Bernadette, Clé de Gaspé, viennent d'être décorés de la Médaille Militaire, annonce le service des relations extérieures de l'Armée.

Le soldat Leblanc est né à Bathurst, N. B., le 15 janvier 1915 et fait partie du Corps d'Infanterie canadienne, et le sapeur Lebouthillier, né à Chicoutimi le 7 janvier 1924, fait partie du Corps de Génie Royal Canadien.

Ils ont tous deux reçu leur décoration après avoir accompli des actes héroïques sur les champs de bataille.

Club de ski

Le club de ski de Rimouski a inauguré ses activités pour la présente année par un souper qui eut lieu, dimanche soir, à son chalet.

Royal Canadien et fut blessé par un canardeur des S.S. Nazis. « J'ai passé mon dernier Noël dans un ravin rempli d'eau, rappelle Arsenault. Il avait plu pendant trois jours et trois nuits. Ce n'est pas un pique-nique en Ita-

AUBAINES INCOMPARABLES

Pour vous Mesdames et Mesdemoiselles

Venez vous rendre compte des valeurs sans pareille qui vous

sont offertes

JAMAIS OCCASION SEMBLABLE NE SE PRESENTERA

Lundi, 15 janvier 1945

S'OUVRIRA LA VENTE DE MANTEAUX DE FOURRURES OU DE

DRAP, GARNIS DE RICHES FOURRURES, POUR

DAMES ET DEMOISELLES.

LE CHOIX EST VARIE DANS LES QUATRE LOTS QUI GROUPE

LES PLUS RECENTES CREATIONS POUR LA SAISON 1945. —

1er LOT, VALEUR JUSQU'A \$32.00	\$14.95
Prix de cette vente	
2e LOT, VALEUR JUSQU'A \$45.00	\$25.00
Prix de cette vente	
3e LOT, VALEUR JUSQU'A \$75.00	\$35.00
Prix de cette vente	
4e LOT, VALEUR JUSQU'A \$98.00	\$45.00
Prix de cette vente	



Un lot considérable de manteaux que nous venons d'acheter

cette semaine à un prix très avantageux ajouté à la balance

de nos manteaux permet de vous offrir ces prix

Le Magasin Verreault, Limitée

Rue St-Germain — En face de la Cathédrale — Rimouski

Heures de magasin 9 à 5 1/2 hres tous les jours excepté le samedi jusqu'à

9 1/2 hres du soir.

L'oeil de plastique est fait sur mesure

Sa supériorité sur l'oeil de verre

Grâce à l'esprit inventif et au travail infatigable d'un technicien en art dentaire, un soldat canadien ébéniste à Dieppe porte aujourd'hui un oeil artificiel entièrement fait de plastique. C'est ce que révèle Elizabeth McKechnie dans un article de la dernière livraison de l'Ovale C-I-L, où elle décrit le procédé de fabrication de ces yeux.

L'Allemagne exerce un monopole sur la fabrication des yeux de verre, dont on peut s'attendre à être privé lorsque les approvisionnements actuels seront épuisés. L'Europe, la guerre fait de nouvelles victimes. Les blessés nous reviennent. Bon nombre ont perdu un oeil. La défiguration a sur eux un effet psychologique. Ils ont besoin d'yeux artificiels. L'oeil de plastique s'avère une précieuse contribution à leur bien-être.

La supériorité du plastique sur le verre dans l'oeil artificiel se démontre aisément. Il écarte d'abord l'éternel risque du bris. Il soustrait l'oeil à l'influence des changements de température susceptibles de le fêler ou de le faire éclater pendant qu'on le porte. Même tant sur commande et soutenu en présence du patient, l'oeil de verre n'épousera jamais la forme exacte de l'orbite individuelle. Pour qu'il puisse tenir dans la cavité, il doit être surprofilé, ce qui est une source de malaise et d'irritation. De plus, il n'est pas à l'épreuve de la décoration chimique. Par contre, l'oeil de plastique remédie à ces graves lacunes. Incassable, intangible aux variations atmosphériques et aux matières chimiques, il élimine toute cause de malaise ou d'irritation parce qu'il se moule à l'exacte mesure de l'orbite. Il jouit d'une plus grande mobilité.

Pour la fabrication des yeux artificiels, on emploie le « Lucitone », ce plastique à base d'acide acrylique utilisé dans les dentiers.

À même une empreinte sur ciré de l'orbite de l'oeil, on façonne un moule de plâtre. On tire ensuite deux matrices, l'une plus petite que l'oeil naturel pour le moulage du globe oculaire et l'autre de grosseur naturelle pour le façonnage complet et final de l'oeil, avec l'iris, la pupille et la cornée.

Le plus difficile de tout est de colorer l'iris pour l'approprier au modèle naturel. Vous pouvez croire que vos yeux sont bruns; vous seriez étonnés de la variété des teintes qu'on devrait utiliser pour reproduire votre iris. Il peut être entouré d'un semblant de cercle bleu, teinté de rouge ou encore légèrement ambré. Il n'est pas toujours facile d'obtenir des nuances délicates au moyen des colorants en poudre. On leur substitue les peintures des artistes. Il n'en faut que d'infimes quantités. On en compose la nuance requise, on les humecte de monomère et on les applique au pinceau. Après l'application de chaque couleur, on ajoute une goutte de monomère. La pupille est d'abord reconstituée sur une surface plus petite qu'au naturel, vu que le polymère incolore dont on l'enduit par la suite a un pouvoir grossissant. La coloration terminée, on laisse sécher les couleurs et l'oeil est prêt à recevoir la cornée (partie transparente de l'oeil qui couvre l'iris et la pupille).

La technique de la fabrication de l'oeil plastique est le fruit des travaux de Russell Copeman, de Montréal. En quelques mois d'expérimentation, car il en est encore à ce stade, ce dernier a accompli de véritables merveilles dans un nouveau domaine.

Evitons les erreurs du passé

Dans notre Province, la contribution de la forêt à la vie économique est déjà imposante: elle fournit à l'industrie 800.000.000 pieds cubes de bois, évalués à \$300.000.000 à la sortie des usines; à divers titres et dans des proportions variables, ces produits sont distribués dans le public et contribuent à son bien-être.

En face des problèmes suscités par la guerre mondiale, les économistes sont en alerte, les chefs de gouvernements, inquiets et les peuples, nerveux. De quoi demain sera-t-il fait?

Quoi qu'il advienne, dans un pays jeune comme le nôtre, le salut viendra de nos ressources naturelles, et c'est le rôle de l'ingénieur forestier de démontrer les possibilités salvatrices de notre domaine forestier.

Si nous le voulons, la terre aura pour nous des richesses insoupçonnées.

Dans notre Province, la forêt a

Tribune libre

VERS UN CANADA NOUVEAU

(Communiqué)

Deux dates, deux millésimes: 1932, 1942. — Deux époques dans notre Histoire Canadienne remplies de leçons et de renseignements.

1932: — 750.000 Canadiens sans emploi, plus d'un million et demi de gens attendant leur subsistance de l'Etat et reçoivent des allocations si minimes qu'ils ne peuvent rejoindre les deux bouts. Des milliers de nos jeunes Canadiens qui sont actuellement au combat erraient de l'Atlantique au Pacifique en quête de travail. Quantité d'aliments sont jetés à la mer et un nombre énorme de marchandises pourrissent dans nos entrepôts tandis que les masses souffrent de la faim. Le trésor public n'octroie même pas un million de dollars pour quelques travaux publics utiles. Tas de misères causées par l'injustice d'un pays sans programme d'action. Le désespoir règne partout.

1942: — C'est la guerre, et le chômage est presque inexistant. On prévoit même une disette de main-d'oeuvre. Hommes et femmes sont invités à travailler dans les usines afin de devenir des héros en salopettes pour sauver leur patrie. Techniciens comme professionnels sont sollicités et même obligés de se rapporter pour travailler. L'industrie prend un essor qui dépasse tous les rêves de la décennie précédente. Le rationnement devient une nécessité. Cette population qui en 1932 passait par une des pires crises financières consacre toutes ses énergies à une grande cause: conquête, travail, espérance, mais entretient une terrible inquiétude en l'avenir.

Il existe une absence de principes démocratiques dans notre système économique. La richesse et le pouvoir de faire les guerres et les crises sont en quelques mains irresponsables. Telles sont à date les ombres au tableau.

Les aspirations démocratiques qui sont les raisons d'être de cette guerre ne sont ni soutenues, ni même comprises. Monopoles et privilèges sont toujours aux leviers de commande. O ironie cruelle de l'heure!

Toutefois, si les nécessités de la guerre engendrent pareilles merveilles, pourquoi ne pourrait-on, par de tels moyens, accomplir des oeuvres de paix? Si nous possédons des ressources pour fabriquer des chars d'assaut, des bombes et des balles, pourquoi ne pourrait-on pas suivre les méthodes et découvrir les ressources indispensables à la construction d'habitation d'écoles et de terrains de jeux?

Certes, nous le pouvons si nous avons le courage de remodeler la société pour qu'elle serve les intérêts de toute la population. Le Commonwealth Coopératif Fédéré (C.C.F.) croit que la conduite de la guerre et la politique d'après-guerre ne sont pas des problèmes distincts, mais bien deux éléments d'un même combat. Nous édifions le monde d'après-guerre en même temps que nous faisons la guerre.

Il y a plus de 50 ans le Pape Léon XIII écrivait: « Un remède doit être trouvé, et trouvé rapidement, à la misère et à la pauvreté pesant si durement et si injustement sur l'immense majorité des classes laborieuses. En 1937, le Pape Pie XI écrivait dans son encyclique contre le communisme athée: « Le besoin le plus urgent de l'heure présente est néanmoins l'application énergique et opportune des remèdes qui écartent de façon efficace la catastrophe qui devient de plus en plus menaçante. »

« Aucun parti politique ne peut apporter par lui-même les remèdes nécessaires. Il n'y a pas de panacée économique. C'est le devoir des catholiques et la force de l'esprit catholique dans l'action sociale en tant qu'individus, membres de la famille, ouvriers, citoyens et de responsables du pouvoir; et de responsabilité. Et parce que les catholiques d'eux-mêmes ne peuvent apporter la reconstruction sociale désirée, ils ont le devoir de l'apostolat social de faire connaître les vrais principes à la masse des « paupérisés. » (traduction du Canadian Register).

Tout le parti ouvrier du gouvernement libéral ou conservateur a une politique d'opposition à la croissance des unions. L'opposition impitoyable de certains patrons dans certaines régions du pays au syndicalisme est tellement surannée et réactionnaire qu'il s'en faut de

peu qu'elle ne soit d'esprit fasciste.

Le Québec est au Canada le paradis des syndicats de crédit connus sous le nom de caisses populaires.

La mise de l'argent au service du peuple par la propriété sociale, et le contrôle démocratique des banques, de façon que l'argent soit le serviteur et non le maître de la vie économique du pays.

Propriété publique ou Coopérative des ressources naturelles telles que le pétrole, l'or le charbon, le nickel, l'amiant, etc., des industries telles que le textile, l'acier, les instruments aratoires, la préparation des viandes, la mise en conserve des légumes, les meuneries; et principalement les services publics tels que chemin de fer, téléphone et lumière.

Le parti C.C.F. demande l'amendement de la constitution afin de supprimer les entraves à l'unité nationale, sous réserve des droits religieux, raciaux et linguistiques, de façon à abolir les injustices et effacer les inégalités entre les provinces. Exemple: Différence de salaire entre Québec et l'Ontario.

La Coopération existe à peine au Canada dans l'industrie et dans les commerces de gros et de détail. Un peu partout, cependant, se manifeste une tendance de plus en plus grande vers la Coopération. Qu'elle le désire ou non. L'entreprise capitaliste ne peut faire autrement que de se trouver dans une situation qui l'oblige à s'opposer au progrès démocratique. La puissance de l'argent dépasse la puissance des suffrages, et les fonds des vieux partis ne viennent pas des masses.

En temps de guerre comme en temps de paix, dans la pauvreté comme dans la misère, que le revenu national soit élevé ou bas, la majorité des familles canadiennes manquent toujours de ressources nécessaires à leur santé et à leur dignité. La guerre a doublé et triplé la valeur de la production du pays, mais la répartition s'en trouve fort peu affectée. Les inégalités du capitalisme demeurent. Le manque de matières premières et les réglementations étouffent la petite entreprise. Somme toute, notre économie de guerre n'a fait qu'accroître la concentration des richesses et du pouvoir.

Répétons-le: presque tous les leviers de commande de l'économie de guerre sont entre les mains des hommes liges des grandes entreprises. L'essor industriel accompli grâce aux fonds publics profite aux grands monopoles qui en conservent la maîtrise. Les exigences de la guerre stimulent les perfectionnements techniques et disciplinent l'industrie. Quand la guerre finira, les monopoles seront plus que jamais les maîtres de notre économie. Telle est l'évolution actuelle de notre Canada.

Les dictateurs de notre économie de guerre et les stratèges du capitalisme l'ont orientée dans ce sens. Et n'oubliez point que même à l'heure actuelle le capitalisme se réserve de gigantesques profits à même la production du matériel de guerre.

C'est par l'action politique seulement que les ouvriers et cultivateurs pourront obtenir ce qu'ils réclament. Le C.C.F. est le parti de la classe ouvrière au Canada.

Les gouvernements canadiens de quelque parti que ce soit, libéral, conservateur ou de coalition, ne font rien pour les ouvriers. Nous voulons une véritable sécurité sociale, et c'est dans le parti C.C.F. que nous l'obtiendrons. Le C.C.F. est-il un parti impérialiste? Non. Le C.C.F. croit que le Canada devrait se conduire tout seul. Il réclame pour le Canada les emblèmes de la souveraineté: Drapeau National et Hymne National.

Le C.C.F. reconnaît le droit de propriété privée parce qu'il rendra chaque Canadien propriétaire de sa maison ou de sa ferme.

Les quotidiens, les journaux financiers et les publications contrôlées par la haute finance attaquent constamment le C.C.F. Il vous faut connaître les deux côtés de la médaille. Vous ne le pouvez qu'en vous abonnant au journal « Le Canadien Nouveau » 1502 Ouest, Ste-Catherine, Montréal, (\$1.00 pour 24 numéros, Ch. 397).

ROLAND-G. THIBAUT
organisateur C.C.F. pour le Bas St-Laurent.

forêts sont solides. Cependant, préparons-nous à éviter les erreurs du passé. Ne faisons pas le vide alentour des usines, exploitons nos domaines sur une base de production accrue et permanente, et subordonnons nos opérations futures à quelques conditions primordiales:

1o. Ouvrons à l'exploitation nos vastes forêts du Nord; l'accroissement annuel y est à peu près nul parce que ces forêts sont mûres et déperissantes;

2o. Assurons nos forêts d'une protection de tout repos contre l'incendie, les maladies et les déprédations;

3o. Appliquons les principes élémentaires de la Sylviculture qui élèveront le taux de croissance jusqu'à 25 ou 30 pieds cubes à l'acre;

4o. Mettons un frein au gaspillage par une utilisation plus complète et plus judicieuse de nos bois.

Jusqu'ici, nous avons l'impression d'avoir bâti sur le sable un édifice forestier d'une solidité douteuse.

C'est que, à la base de l'industrie forestière, il y a la coupe du bois et on en fait un à-côté: le bûcheron est aussi essentiel à l'industrie forestière que la forêt elle-même: sans compter avec lui il est illusoire de parler de sylviculture, d'exploitation ou de protection.

Organisons le bûcheron de façon à ce que son travail devienne un métier qui le fera vivre honorablement 12 mois par année, et nos problèmes forestiers se solutionneront d'eux-mêmes: cet ouvrier deviendra un forestier qui aime et comprend son domaine: il le protégera de toute manière quand il y verra son intérêt et l'avenir de ses enfants.

Depuis une couple d'années, on a réveillé l'idée de colonies forestières: un peu partout le projet fait son chemin. On en varie la formule et plusieurs étudient actuellement la question sous toutes ses faces et en cherchent une application pratique. Le but est partout le même: on a enfin compris que la foresterie se fera par des forestiers et non par des vagabonds de la forêt.

(Communication de l'Ass. Forestière Québécoise).

Pour découvrir les pailles dans les rails

M. N. B. Walton, C.B.E., vice-président exécutif du Canadien National, a annoncé, récemment, que sa compagnie renouvellera son contrat avec la Compagnie Sperry qui exploite des wagons spéciaux servant à éprouver les rails. En 1945, le Canadien National fera examiner quelque 14.372 mill esds ses voies, soit 666 milles de plus que cette année.

Le rôle des wagons Sperry qui renferment un mécanisme électrique est de découvrir les pailles dans les rails d'acier que l'oeil humain ne peut apercevoir. Ces wagons procèdent lentement sur la voie et lorsqu'une paille est repérée, un mécanisme l'indique



sur une charte en même temps que de la peinture blanche est déposée sur le rail défectueux. Celui-ci est immédiatement remplacé.

M. Walton fait remarquer que ce travail est en plus de l'inspection quotidienne de la voie dans chaque secteur de la ligne exploitée et est une mesure de sécurité adoptée par le Canadien National.

Grâce au perfectionnement apporté dans l'industrie du rail, 144.007 milles de voies ont été examinés mécaniquement. Au cours des quinze dernières années, les 24.000 milles de voies exploitées par le Canadien National à travers le Canada, le Grand Trunk Western et le Vermont Central aux E.-U. ont été examinés en moyenne six fois à l'aide des wagons Sperry.

AVIS AUX

Propriétaires et Locataires

Le loyer de toute maison, appartement, duplex ou plain-pied, loué pour la première fois, doit être fixé par l'Estimateur des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

CECI CONCERNE—

1. Tout logement construit depuis le 10 décembre 1942, y compris toute maison transformée en appartements, duplex ou plain-pieds depuis cette date, et
2. Tout logement qui était vacant ou occupé par le propriétaire le 11 octobre 1941, et qui est maintenant loué à un locataire pour la première fois.

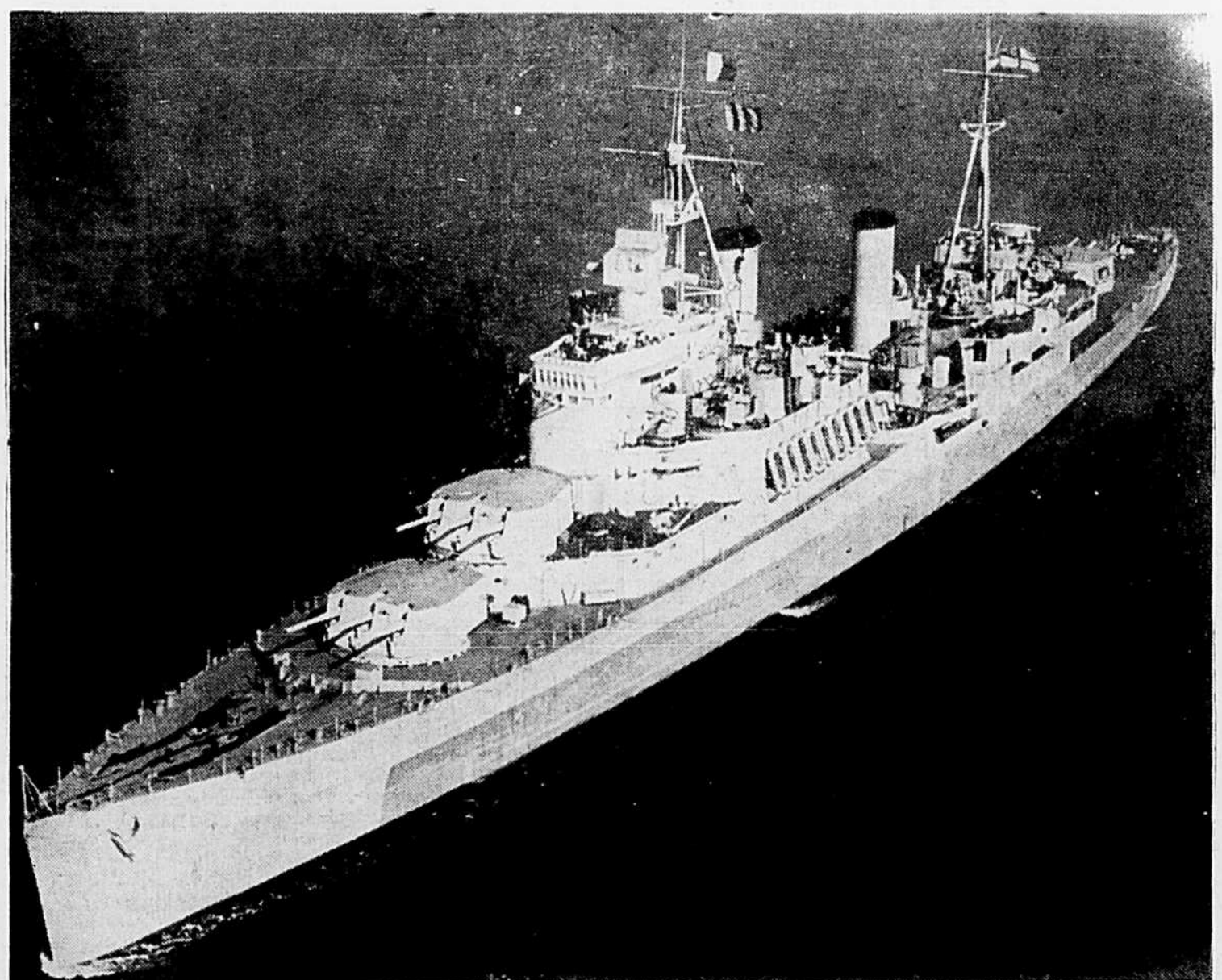
Si le propriétaire d'un de ces logements néglige de faire une demande de fixation de loyer maximum dans les 30 jours du bail qu'il en a fait, le locataire, peut par la suite retenir le paiement du loyer jusqu'à ce que le propriétaire ait fait sa demande. De plus, le défaut de faire cette demande constitue un délit passible de poursuite et d'amende.

Les demandes de fixation de loyer maximum dans la Province de Québec se font aux bureaux suivants:

Pour la ville et le district de Montréal:	au Bureau régional des loyers, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
Pour la ville et le district de Québec:	au Bureau régional des loyers, Palais Montcalm, Québec, P.Q.
Ailleurs dans la province:	au Bureau local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, le plus proche.

ADMINISTRATION DES LOYERS

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE



Au cours d'une belle cérémonie dans un port américain de l'est, le puissant croiseur « Uganda » (8000 tonnes) a été remis à la marine canadienne par la Royal Navy. Le premier de deux croiseurs du genre, l'Uganda, qu'on voit

sur cette photo a 549 pieds de long 9 canons de 6 pouces 6 tubes lance-torpilles de 21 pouces et est armé de l'équipement de défense anti-aérienne le plus moderne. Il fait plus de 30 noeuds à l'heure et son équipage est de

plus de 800 marins tous des Canadiens. Mis en armement par la marine royale à la fin de 1942, l'« Uganda » a joué un rôle important dans l'invasion de la Sicile et de l'Italie. Il a aidé à protéger les débarquements alliés à

Salerno, où il fut avarié par des avions ennemis. C'est alors qu'il se rendit aux Etats-Unis pour se faire réparer.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

70ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'ACTIF DE LA BANQUE ATTEINT LA SOMME RECORD DE \$299.483.040
AUGMENTATION DES PRETS AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE — LES DEPOTS ET LE PORTE-
FEUILLE-PLACEMENTS SONT PLUS ELEVES QUE JAMAIS

OBSERVATIONS DU PRESIDENT SUR LA SITUATION GENERALE

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le lundi 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 70ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Charles St-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration :

Les bénéfices nets ressortant du compte Profits et Pertes de l'exercice sont sensiblement les mêmes que ceux de l'exercice antérieur, soit \$471,026 contre \$476,266. La Banque a cependant augmenté de \$40,000 la contribution au Fonds de pension du personnel, en la portant à \$120,000, et elle a affecté \$150,000, à rapprocher de \$125,000 en 1943, à l'amortissement des immeubles sociaux. Après provision de \$306,720 pour les impôts fédéraux et paiement de \$420,000 en dividendes, une somme de bénéfices non-répartis de \$51,026 a été portée au compte Profits et Pertes dont le solde créditeur s'établit à \$361,496 à comparer avec \$310,470 le 30 novembre 1943.

Les dépôts ont atteint le chiffre record de \$285,124,832, ce qui représente, par rapport à l'année précédente, un gain de \$47,877,047. Le nombre des dépôts a aussi sensiblement augmenté. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, en augmentation de \$3,268,619, s'élèvent à \$64,202,491 et les dépôts du public portant intérêt, en augmentation de \$36,316,798, se totalisent par \$178,101,025. Les dépôts des gouvernements, dont le total s'est accru de plus de huit millions, se montent à \$40,803,765.

La somme des billets de la Banque en circulation était, le 30 novembre dernier, de \$1,525,832, à rapprocher de \$2,138,467 à la même date en 1943. Aux termes des amendements apportés l'année dernière par le Parlement canadien à la Loi sur la banque, depuis le 1er janvier courant la Banque du Canada se réserve le privilège d'émission. Les banques à charte ne sont donc plus autorisées à émettre leurs propres billets et, trente jours après le 1er janvier 1950, chacune d'elles devra verser à la Banque du Canada l'équivalent du montant de ses billets qui seront encore en circulation à ce moment-là. Ce sera dès lors la Banque du Canada qui remboursera les billets des banques à charte au fur et à mesure qu'ils lui seront présentés. Il va sans dire que la double responsabilité des actionnaires des banques à charte, déjà réduite à 25%, se trouvera de ce fait abolie.

L'actif total de la Banque, en augmentation de \$47,303,307 depuis un an, s'établit à \$299,483,040, le chiffre le plus élevé qu'il ait encore atteint. Les disponibilités de caisse se sont accrues, d'une année à l'autre, de \$43,604,148 à \$50,230,875, soit 17.52% du passif envers le public. L'actif immédiatement réalisable, qui était de \$198,037,453 en 1943, est passé à \$237,525,998; il s'élève à 82.84% du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, dont le montant s'est relevé au cours de l'exercice de \$10,150,428 ou de 23.7%, se chiffrent par \$52,912,361. Ce progrès est dû à l'augmentation de la clientèle commerciale et aussi à l'accroissement des besoins du commerce et de l'industrie forestière.

La valeur du portefeuille-placements de la Banque, lequel se compose de titres de premier ordre, la plupart à court terme, s'établit à \$182,989,829, somme record qui accuse, par rapport à l'année précédente, un gain de \$31,765,902.

Le développement des affaires de la Banque a imposé au personnel expérimenté une tâche d'autant plus lourde qu'il a dû, tout en s'en acquittant de son mieux, former les nouveaux employés qui remplacent ceux qui servent sous les drapeaux. Malgré les difficultés et les complications que présente la situation générale et le surcroît de travail qu'exige l'application de diverses mesures de guerre, le personnel s'est efforcé de remplir ses fonctions à la satisfaction de la Banque et de la clientèle. Nous tenons à signaler aux actionnaires son dévouement et son esprit de corps.

Le Parlement du Canada a procédé, l'an dernier, à la septième révision décennale de la Loi sur la banque et il a renouvelé pour dix ans les chartes des banques. Les principaux amendements apportés à cette Loi, outre l'abolition du droit d'émission, dont

nous avons déjà parlé, ont trait à la valeur nominale des actions des banques, au maximum du taux d'intérêt, aux soldes non réclamés de la clientèle et aux dispositions de l'article 88.

Le nominal des actions des banques à charte a été réduit de \$100 à \$10. L'objet de cette modification, c'est de mettre à la portée du public une valeur mobilière qui constitue un placement sûr. Le maximum légal du taux d'intérêt sur les avances bancaires a été ramené de 7 à 6 pour cent, en conformité de la baisse générale du loyer de l'argent. Cet amendement ne changera guère la pratique des banques dont les prêts au taux de 7% étaient exceptionnels. Les soldes non réclamés, figurant au crédit du compte d'un déposant qui n'y fait aucune opération depuis dix ans, seront remis désormais à la Banque du Canada, qui en deviendra responsable à l'avenir.

L'article 88, régissant les prêts commerciaux, a été amendé de manière à rendre le crédit bancaire plus accessible aux agriculteurs et aux pêcheurs. Les banques sont maintenant autorisées à consentir des avances aux cultivateurs pour l'achat d'instruments aratoires et de matériel électrique, sur le gage de ces biens mobiliers ou immobiliers, et elles peuvent aussi leur accorder des avances aux termes de la nouvelle loi sur les prêts pour l'amélioration des fermes. Les banques sont également autorisées à faire des avances aux pêcheurs en prenant un gage sur leurs bateaux, y compris le gréement et les fournitures, et sur les produits de la pêche.

La Banque sera bien aise de profiter de l'occasion que lui offrent ces nouvelles dispositions de la loi pour prêter plus largement son concours à ces deux catégories de producteurs qui tiennent un si grand rôle dans l'économie nationale.

Tout en satisfaisant aux besoins de crédit des entreprises, la Banque est toujours désireuse de répondre aux demandes des particuliers qui désirent obtenir des avances temporaires, quel qu'en soit le montant.

REMARQUES DU PRESIDENT

Messieurs, L'exposé que vient de faire le gérant général, M. Charles St-Pierre, montre que les résultats du dernier exercice ont été satisfaisants et qu'à tous égards notre Banque est en excellente posture.

Avant de proposer l'adoption du Rapport du Conseil d'administration, je désirerais faire quelques observations sur l'économie de notre pays et sur certaines questions qui s'imposent à notre attention.

APERCU DE LA SITUATION

L'année qui vient de se terminer a été pour l'agriculture une période d'abondance. L'Office fédéral de la statistique estime à un milliard 319 millions de dollars la valeur brute des produits des grandes cultures. Cette somme, représentant une plus-value de 185 millions sur l'année précédente, excède de 140 millions le total de 1942, qui constituait un record. La moisson de blé est évaluée à 477 millions de dollars en comparaison de 288 millions en 1943. Le volume n'en sera pas inférieur, croit-on, à 450 millions de boisseaux, à rapprocher de 294 millions l'année précédente. Aux Etats-Unis, la production de blé est plus considérable que jamais. Aussi prévoit-on que l'Amérique du Nord sera en mesure de répondre, cette année, aux besoins du marché mondial où elle suppléera l'Australie et la République Argentine dont les moissons sont déficitaires. La plupart des autres cultures, ainsi que l'élevage, ont donné, dans notre pays, de forts rendements.

L'activité économique a été, dans l'ensemble, un peu plus grande que l'année précédente. Les opérations forestières se sont encore développées. Il s'est produit, dans l'industrie du bâtiment, une reprise appréciable, qui s'est étendue à la fois aux maisons d'habitation, aux locaux commerciaux et aux usines et fabriques. La plupart des branches de l'industrie manufacturière n'ont trouvé à l'extension de leurs opérations d'autre limite que la rareté de la main-d'œuvre et des matières premières disponibles et la difficulté de se procurer de l'outillage. Le mouvement général des affaires reste soutenu et le commerce de gros et de détail accuse chaque mois de nou-

veaux progrès.

Le volume de la production industrielle accuse toutefois, l'an dernier, une légère contraction par rapport à 1943. La régression est particulièrement sensible dans l'exploitation des mines, où l'on relève une diminution de la production non seulement des métaux précieux, mais aussi du cuivre, le plomb, le zinc et le nickel, et de minéraux industriels, tels l'amiant et le charbon. La détente de l'activité industrielle commençait déjà à se refléter, au mois d'octobre, dans l'indice de l'emploi. Cet indice enregistrait, le 1er octobre, un recul d'autant plus significatif qu'il allait à l'encontre de la tendance saisonnière; c'était la première fois qu'il s'agit d'une baisse, à pareille époque, depuis 1931.

Le commerce extérieur du Canada, au cours des dix mois terminés le 31 octobre 1944, a atteint, à l'exclusion des mouvements d'or, le chiffre record de 4 milliards 350 millions de dollars. Il s'était élevé à 3 milliards 819 millions pendant la période correspondante de 1943. D'une année à l'autre, la valeur des importations a passé de 1,440 à 1,490 millions et celle des exportations, de 2,379 à 2,860 millions.

Ces chiffres impressionnants n'inscriraient de suggérer des conclusions injustifiées, si l'on ne faisait pas les réserves qui s'imposent. On estime qu'environ 75% des exportations du Canada consistent à l'heure actuelle en armements, en munitions et en divers autres produits et articles destinés à des fins de guerre. Il est évident, par conséquent, que les augmentations que constate la statistique ont un caractère temporaire. Or, comme le commerce d'exportation tient un rôle important dans l'économie de notre pays, il importe qu'au retour de la paix, nous disposions de débouchés extérieurs suffisants. Il n'est pas douteux que le monde d'après-guerre sera sensiblement différent de celui que nous avons connu avant 1939. Le maintien de notre commerce international exige donc une étude approfondie des principaux marchés avec lesquels nous pourrions faire des échanges et l'élaboration d'une politique commerciale conforme à la nouvelle économie mondiale.

LA BANQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

La Banque pour le développement de l'industrie, que le Gouvernement vient de fonder, rendra des services aux moyennes et aux petites entreprises qui ne pourraient guère faire soucrire leurs emprunts par le grand public. Mais cette banque se heurtera aux mêmes difficultés que les banques à charte. Les emprunts sont si lourds que les emprunteurs, s'ils font des bénéfices, se trouvent dans l'impossibilité de rembourser, dans un délai raisonnable, le capital qui leur a été prêté; si, au contraire, ils n'en font pas, prêteurs et emprunteurs perdent leur mise de fonds. Pour obtenir des résultats satisfaisants, il faudrait coordonner la politique fiscale de l'Etat et sa politique de crédit, au lieu de les opposer l'une à l'autre. Ce qui importe, c'est d'aider les gens à s'acquitter de leurs dettes, au lieu de les encourager à s'endetter en entretenant l'illusion que c'est une façon d'augmenter les revenus de l'Etat.

L'ARGENT BON MARCHE

Le Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, par l'entremise de leurs organismes monétaires, ont manifesté l'intention de pratiquer une politique d'argent bon marché. Il est possible que ce soit là le meilleur parti à prendre dans les circonstances, il se peut même qu'il soit imposé aux divers Etats à cause de leurs immenses besoins financiers. Mais, à toutes fins pratiques, de faibles taux d'intérêt signifient que le créancier est appelé à consentir des sacrifices en faveur du débiteur. Lorsque l'Etat est le principal emprunteur, l'argent bon marché équivaut à un impôt et constitue un prélèvement sur l'épargne sous toutes ses formes, telles que les assurances sur la vie, les héritages, les placements en valeurs à revenu fixe, etc. En rançonnant l'épargne, on la décourage et les conséquences ne tardent pas à se manifester. Bon nombre de mesures de sécurité sociale sont l'aboutissement inévitable d'impôts trop lourds d'abord et ensuite du rendement insuffisant du capital accumulé, de l'épargne.

LA CONFERENCE DE BRETON WOODS

On a beaucoup discuté, durant et après la Conférence de Bretton Woods, les mesures à prendre pour remettre un peu d'ordre dans le chaos des monnaies, afin d'aider au maintien et au développement du commerce international. En dernière analyse, il faut que chaque pays ait, pour solder ses échanges, une monnaie saine. Si un pays est débiteur, il lui faut trouver de la monnaie de son créancier en quantité suffisante pour s'acquitter. Quand un pays est créancier, il ne consent à laisser ses fonds dans le pays débiteur que s'il estime que la monnaie de celui-ci est saine. L'objet ultime des compensations, si ingénieuses qu'en soit le mécanisme, c'est d'en arriver à un règlement, dans une monnaie donnée. Ainsi, malgré une augmentation considérable et fort souhaitable du commerce interimpérial, si le Canada n'en peut tirer une somme suffisante pour solder ses achats et ses engagements en dollars des Etats-Unis, le problème ne sera pas résolu. La question paraît se ramener à l'établissement de la valeur relative de deux ou trois monnaies-clés, l'or demeurant, dans le monde entier, la devise passaport. Le Canada est heureusement pourvu d'amples réserves de minerai d'or qu'il pourra exploiter en grand après la guerre. La livre sterling sera sans doute la monnaie-clé de l'Europe et de l'Empire britannique, mais le dollar canadien restera forcément rattaché au dollar des Etats-Unis. Notre politique commerciale et notre politique monétaire doivent tenir compte de ces faits.

La Grande-Bretagne a des réserves insuffisantes de dollars canadiens et cela commence à préoccuper certaines branches de notre production nationale. Les deux directs, au titre de l'Aide mutuelle, ont réussi à combler cette lacune, mais on prévoit qu'à la fin du présent exercice, les comptes entre les deux pays accusent un déséquilibre important. Ce problème, qui se pose d'ailleurs dans toute la Communauté des nations britanniques, sera d'autant plus difficile à résoudre, que l'Angleterre ne se montre guère disposée à accepter des offres de crédit à plus ou moins longue échéance, aux termes de la nouvelle loi canadienne sur le crédit à l'exportation, alors que, d'autre part, l'industrie canadienne est peu favorable à la contre-proposition qui consisterait en une augmentation considérable de l'importation de marchandises de provenance britannique.

La Conférence s'est efforcée de trouver un compromis entre les restrictions qu'imposerait au commerce international une stricte adhésion à l'étalon-or et les incertitudes que présenteraient les exportations si les monnaies des divers pays ne relevaient que du bon plaisir de leurs gouvernements. Il est peut-être à propos de rappeler, à ce sujet, les observations du professeur Kemmerer éminent économiste et conseiller financier de plusieurs gouvernements : « Le système monétaire, tel qu'il est, n'est qu'un conservatoire. Si l'on veut qu'il conserve sa simplicité, qu'il fonctionne bien et qu'il n'ait pas des fins qui se contrecarrent, doit être dissocié de toute matière étrangère, qu'elle soit d'ordre fiscal ou qu'elle ait trait à la réforme sociale. Les fonctions principales de la monnaie, c'est de fournir au public une commune mesure des valeurs et un instrument d'échange sûr et stable... Trop de systèmes monétaires se sont brisés contre l'écueil de l'opportunisme fiscal. »

Les conclusions et les recommandations de la Conférence de Bretton Woods n'ont pas été approuvées unanimement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Les propositions relatives à la création d'un Fonds monétaire international et à l'établissement d'une Banque internationale pour la reconstruction ont soulevé, dans des groupements autorisés, des critiques sévères. Il est évident que des statuts et règlements ne sont que des cadres qui doivent renfermer des marchandises, des richesses, de la production et les fruits d'un travail assidu. Les expressions de bonne volonté et les textes les plus coulautes ne sauraient remplacer les denrées qui devront toujours être à la base du crédit. Les propositions énoncées à Bretton Woods sont susceptibles de modifications, selon les circonstances et les variations de la situation. Les lois des Médès et des Perses sont d'un autre âge et des règles inflexibles ne pourraient guère s'appliquer à un monde en évolution et en ébullition.

LES CARTELS

Tels ceux qui n'avaient rien oublié ni rien appris, les Bourbons d'aujourd'hui auront peut-être l'occasion de constater un changement dans l'opinion publique de divers pays. Bien des électeurs se demanderont comment se justifient les cartels internationaux de l'éloin, du caout-

chouc, des teintures, du pétrole, de la viterie et de la verrerie, du café, des fruits, etc., en l'absence d'ententes en ce qui concerne le blé, le fromage, le beurre, les oeufs, les papiers, le bois, les minéraux et d'autres marchandises.

La plupart des produits canadiens se vendront-ils sur la base des prix résultant de la concurrence mondiale, alors que la plupart des produits que le Canada doit acheter se vendront à des prix concertés ou imposés par des cartels? Ceux qui se flattent d'aborder dans un esprit réaliste l'étude des problèmes du commerce international devront apporter à ces questions, dans un avenir prochain, leur plus sérieuse attention.

LE REVENU NATIONAL

Quand on table sur le revenu national d'aujourd'hui pour évaluer des projets d'après-guerre, notamment des plans de sécurité sociale, on s'expose à de graves mécomptes. Le chiffre considérable du revenu national tient évidemment, à l'heure actuelle, à des causes anormales. Ce sont, comme chacun sait, les exigences de la guerre qui entretiennent au pays une activité économique intense. Les produits de l'agriculture et de l'élevage, de la forêt, des mines et de la plupart des branches de l'industrie de transformation sont présentement assurés de larges débouchés à des prix rémunérateurs et sans concurrence. Mais les armements, les munitions et les fournitures de guerre ne sauraient être pour le Canada un gage de prospérité future, puisqu'ils ne constituent ni un actif, ni un capital, ni de la richesse.

Ce qui importe, ce n'est pas tant le chiffre, souvent artificiel, du revenu national que le maintien dans des limites raisonnables du pouvoir d'achat du dollar canadien. M. Paul Bêique, ingénieur civil, a publié dans le Bulletin de la Chambre de commerce de Montréal un graphique illustrant les fluctuations de la monnaie nationale relativement à l'indice fédéral des prix de gros. En partant du nombre 100, représentant le rapport entre le dollar et les prix en 1913, ce graphique accuse d'abord, pendant la première guerre mondiale, une baisse continue de la valeur de notre dollar, de sorte qu'en 1918 il est tombé à 50. Il décline même jusqu'à 41 en 1920, reflétant la grande inflation qui a sévi au lendemain de l'Armistice. Après être remonté à 65.3 en 1922, il atteint 66.6 en 1929 sans avoir enregistré d'écarts très importants au cours de cette époque de reprise. Dès le début de la période de dépression qui a suivi, il s'élève brusquement; il touche 73.7 en 1930 et un sommet de 95.4 en 1932-33 au plus fort de la crise. Devant l'amélioration de la situation économique qui s'est produite au cours des années suivantes, il s'abaisse progressivement, passant de 89.1 en 1934 à 75.6 en 1937. Il illustre ensuite le ralentissement des affaires qui s'est manifesté au cours des deux années qui ont précédé la guerre actuelle, aussi se relève-t-il à 81.4 en 1938, puis à 84.6 en 1939. Enfin, depuis 1940, sous un léger redressement en 1941, il marque une régression qui le ramène à 64.1 en 1943. Ainsi, entre 1939 et 1943, le dollar canadien a perdu plus de 24% de son pouvoir d'achat et, sans la réglementation des prix, cette baisse eût été plus considérable.

Quand on affirme que le revenu national s'est relevé de 4 milliards 862 millions de dollars en 1939 à quelque 9 milliards en 1944, l'on s'expose à induire en erreur les personnes qui ne sauraient pas interpréter ces chiffres. Ces deux sommes, fussent-elles approximativement exactes, ne seraient pas comparables, parce qu'elles sont exprimées en une monnaie d'une valeur différente.

LA SECURITE SOCIALE

La préparation de l'après-guerre se borne à peu près, dans notre pays, à l'élaboration de plans de sécurité sociale. On pourrait croire parfois qu'il s'agit de jeter les bases d'un immense hospice. Il s'agit cependant de réadapter à une situation nouvelle l'économie d'un pays jeune, abondamment pourvu de richesses naturelles, disposant d'un outillage industriel considérable et dont la population est apte au travail. Il est bien entendu qu'après la guerre comme avant, il se trouvera des gens qui auront besoin de secours; mais, demain comme hier, les pouvoirs publics et les particuliers accompliront leur devoir de charité envers les malheureux. Le problème fondamental est tout autre, et la sécurité sociale, pas plus au Canada qu'ailleurs, ne saurait être assurée par la distribution ou une nouvelle répartition de quelques biens qui ont pu être accumulés dans le passé et qui ont rendu possible le perfectionnement des moyens de production. La sécurité sociale et le progrès économique, dont elle dépend, ne peuvent résulter que d'une production accrue et affectée à la satisfaction des besoins croissants de la po-

pulation. La sécurité sociale ne se trouvera ni dans les assurances contre le chômage, ni dans les pensions de toutes sortes, ni dans l'étatisation des entreprises, ni dans la suppression de l'initiative privée. Le problème est vaste et difficile, mais ce n'est pas une raison pour se contenter de vagues promesses ou pour substituer des palliatifs à des remèdes efficaces. Les travaux publics entrepris à une échelle raisonnable pourront aider, dans une certaine mesure, mais ils ne sauraient suffire à absorber la main-d'œuvre disponible. Il nous faudra envisager le développement de notre agriculture, particulièrement de la culture mixte, et, tout en conservant les industries que nous avons, nous efforcer d'en organiser d'autres utilisant nos richesses naturelles et qui trouvent au pays et même à l'extérieur des marchés pour leurs produits. A ces fins, il faut laisser au public ses outils de travail, son capital, et refrener les exigences d'une fiscalité insatiable.

L'Assemblée a réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé : M. Beaudry Leman, président; M. Charles Laurendeau, c.r., vice-président; M. L. J. Adjuor Amyot, M. le sénateur C.P. Beaubien, M. Armand Chabot, M. Auguste Deslats, c.r., M. J.M. Dessureault, M. C.E. Gravel, M. A.J. Major, M. le sénateur Jacob Nicol et M. Leo-G. Ryan.

Campagne du Timbre...

(Suite de la page 2)

Nous avons à coeur d'obtenir l'un des plus beaux succès dans la province de Québec grâce à la générosité de tous le monde et nous voulons avoir l'orgueil de dire que la grande majorité de ceux à qui nous avons fait appel ont répondu avec enthousiasme. Comme nous l'avons déjà dit dans un communiqué antérieur, nous aurions voulu publier les noms de tous ceux qui ont souscrit \$1.00, car parmi ces généreux donateurs il y avait certainement des cas très spéciaux que nous aurions voulu signaler et qui nous ont fourni la preuve que chez certaines personnes le coeur est plus grand que les moyens et que l'on comprend bien en certains milieux l'importance de la lutte que nous poursuivons. Que ces souscripteurs inconnus par le grand public soient assurés de notre sincère reconnaissance et qu'ils demeurent convaincus que leur contribution a été reçue avec beaucoup de joie.

A CEUX QUI L'ONT OUBLIE, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE DILIGENCE ET DE NOUS ADRESSER VOTRE CONTRIBUTION AUJOURD'HUI MEME. VOUS POUVEZ LE FAIRE EN VOUS SERVANT DE L'ENVELOPPE DE RETOUR QUE NOUS VOUS AVONS TRANSMISE OU SI ELLE EST PERDUE EN ADRESSANT VOTRE CONTRIBUTION DIRECTEMENT AU COMITE REGIONAL DE LA CAMPAGNE, SANATORIUM ST-GEORGES, MONT-JOLI.

"Epouse de guerre"

LES CAPITAINES MASSON ET SAVAGE REVERONT LA LEUR

Après quelques jours de lune de miel, ces deux officiers mont-réalais partent pour l'Angleterre. — Une blessure en Hollande réunit le lieutenant Gravel et sa jeune épouse.

Par le lieutenant Charles Daoust des relations extérieures de l'armée

LONDRES, novembre 1944 (retardé) — Les douloureuses séparations d'époux et d'épouses ou de fiancés sont si nombreuses en temps de guerre qu'il semble plutôt banal d'attaquer ce sujet qui n'a cessé d'inspirer romanciers, cinéastes et écrivains de la radio. Toutefois, le rapatriement de deux officiers montréalais bien connus nous réjouit en ce sens qu'ils pourront continuer la lune de miel interrompue par les exigences du dieu Mars.

Il s'agit du capitaine Antoine (Tony) Masson, M. C., des Fusiliers Mont-Royal, et du capitaine Léopold Savage, du Corps dentaire canadien. Et pour rassurer les Canadiennes effrayées par la récente statistique sur nos 23,000 combattants qui ont abandonné le célibat au Royaume-Uni, nous empressons-nous de souligner que tous deux ont épousé des Canadiennes françaises.

Vétérans de Dieppe et de Kiska, le capitaine Masson revient de France où il a passé quelques jours avec son récemment. Une semaine avant de s'embarquer pour l'Angleterre, il avait épousé Mlle Lucille Joron, maintenant domiciliée à 4961, chemin Queen Mary, Montréal. Avant de quitter la France, le capitaine Masson a reçu ses bienfaits de 1942 à

AU THEATRE CARTIER

15-16-17 janvier 1945

Robert Preston. Ellen Drew dans

Night Plane from Chungking

C'est un film d'action parmi les mieux réussis que la direction du théâtre Cartier présentera à ses habitués les 15-16 et 17 janvier.

C'est l'histoire étrange vécue par deux américains, un pilote d'avion et une infirmière de la Croix-Rouge. L'action est vivante à tout point de vue.

Au même programme, vous verrez les nouvelles, une comédie et sujet court.

18-19-20 janvier 1945

Dick Powell, Lucille Ball dans

Meet the people

« Meet the People » est une belle comédie musicale qui vous fera oublier les mauvaises heures actuelles.

C'est un film où la comédie, la musique et l'intrigue se conjuguent constamment pour distraire le spectateur.

Vous verrez au même programme le 2e épisode de la série Capitaine Américain.

Une seule représentation à 8 heures

AU THEATRE R.MOUSKO.S

13-15-16 janvier 1945

Edgar Bergen, Bonita Granville dans

Song of the open road

Très beau film où le chant, la danse et la musique se multiplient pour en faire un des meilleurs films musicaux avec quelques-uns des meilleurs acteurs du cinéma américain.

Vous verrez aussi à ce même programme une comédie.

17-18-19 janvier 1945

Roy Rogers, Ruth Terry dans

Hands across the border

Le théâtre Rimouskois est heureux de présenter à sa clientèle encore une belle production de la série « Western ».

Ce film met en vedette le populaire cowboy Roy Rogers, c'est donc dire qu'il sera très intéressant.

Au même programme le 3e épisode de la série Capitaine Midnight et comédie.

Une seule représentation à 8 heures

CALENDRIER CO-OP 1945

Le calendrier co-op 1945, publié par le Conseil supérieur de la Coopération, paraîtra au début de décembre. Le thème de ce calendrier est : « La coopération par l'éducation ». Chacune de ses pages contient un dessin original suggérant un moyen d'éducation coopérative, soit le cercle d'étude, les loisirs, le forum, etc., avec en regard un texte explicatif. Le calendrier co-op n'est pas seulement un indicateur des jours, c'est un document que tous les coopérateurs doivent avoir. Ceux-ci comprendront le grand avantage qu'il y a pour eux de se le procurer et de l'offrir à leurs amis. C'est un calendrier essentiellement éducatif, et à l'heure actuelle, le meilleur instrument de propagande. Le fait que 30,000 exemplaires du calendrier de l'an dernier aient été distribués est la meilleure preuve de sa belle tenue et de l'intérêt qu'il suscite partout. L'on peut adresser sa commande immédiatement au Conseil supérieur de la Coopération, Case postale 186, Québec. Les prix sont les suivants : 25 l'unité, \$20.00 le cent, \$36.00 pour 200, \$51.00 pour 300, \$64.00 pour 400 et \$75.00 pour 500.

Les hommes ou les femmes qui mènent une vie sédentaire jusqu'à l'âge de cinquante ou soixante ans ne peuvent sans danger se livrer soudain à des exercices violents; il est rare, en tout cas, qu'ils en tirent profit.

L'écoulement normal qui doit dégager vos fosses nasales se trouve arrêté si vous surchauffez vos appartements, si vous y vivez en trop grand nombre ou si l'aération en est insuffisante.

Paris. Deux avaient été tués dans les barricades de Paris.

Le capitaine Savage, fils du Dr et Mme Léopold Savage, 4011, St-Hubert, Montréal, épousa Jeanne d'Arc Blouin le 2 octobre 1943 et 10 jours plus tard, il prenait la route de l'Angleterre. Il est diplômé en art dentaire de l'Université de Montréal.

Le lieutenant Jean Gravel, de Montréal, dont les parents demeurent à Terrebonne, est heureux de revoir sa charmante épouse, après 73 jours en action outre-mer. Blessé à Bergen-Op-Zoom, le lieutenant Gravel s'était marié une semaine avant d'aller sous la mitraille.

St-Octave-de-Métis

Statistiques. — A St-Octave, en 1944, il y a eu 16 mariages, 29 baptêmes et 11 décès, dont 10 adultes et 1 enfant.

Marguillier. — M. Cyprien Lebel a été élu marguillier en remplacement de M. Arthur Richard sortant de charge.

Mariage. — A Ste-Ange, la semaine dernière, M. Omer Roy, fils de M. et Mme Emile Roy, de St-Octave, épousait Mlle Gertrude Beaulieu.

Décès. — Samedi, est décédée à l'âge de 83 ans et 8 mois Mme Pierre Plourde (Marie Fortin). Les funérailles ont eu lieu mardi au milieu d'une nombreuse assistance de parents et amis.

Nos condoléances aux familles en deuil.

V.-et-Vient. — Mlle T. Lévesque, de Montréal, passe ses vacances chez ses parents M. et Mme Joseph Lévesque.

Mlle Thérèse Martin, qui a passé quelque temps à Québec, est revenue.

Mme Octave Theriault, de Montmarte, Sask., a visité ses parents MM. Philippe et Louis Theriault.

St-Fabien

Naissances. — A Saint-Fabien, le 20 décembre 1944, à M. et Mme Maurice Boulanger (B.-Elise Lavoie), une fille, qui a été baptisée sous les noms de Marie-Pauline, Perrin et marianne, M. et Mme Philippe Fournier, grands-parents de l'enfant.

Le même jour, à M. et Mme Alphonse Boulanger (Jeanne Belanger), est née une fille, baptisée Marie-Pauline-Jacqueline. Perrin et marianne, M. et Mme Ernest Boulanger, grands-parents de l'enfant.

Sayabec

Fiançailles. — A Noël, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Marie Claire Berger, fille de M. Eugène Berger, et M. Adolphe Michaud, fils de M. Pierre Michaud.

Mariages. — Le 27 décembre, M. Chs-Eugène Berger, fils de M. Eugène Berger, unissant sa destinée à celle de Mlle Laurette Pelletier, fille de M. Louis Pelletier.

Le 8 janvier, M. Arthur LeFrançois, fils de M. Edouard LeFrançois, décédé, conduisait à l'autel Mlle Thérèse Perrier, fille de M. Antoine Perrier, décédé.

Vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Divers. — Mme N. St-Amand est de retour d'un voyage à Lac-au-Saumon.

M. A.-A. Ross et Mlle Anne-Marie, de Québec, étaient en visite chez leurs parents, ces jours derniers.

M. et Mme Maurice Perrey, de Montréal, sont en visite chez M. A. Gagnon.

Mlle Rolande St-Amand est de retour d'un voyage à Québec et à Rivière-du-Loup.

Le capitaine Lucius Paradis, après avoir passé 4 ans en service outremer, est revenu au Canada définitivement. Il est actuellement en visite chez son père M. Damase Paradis.

M. Raymond Ross, de Montréal, était en visite chez des parents, récemment.

Mlle Daria Rioux, de Montréal, était en visite chez son père M. Arthur Rioux, dernièrement.

St-Jean-de-Cherbourg

Statistiques. — Baptêmes 54; mariages 4; sépultures 6, dont 1 grande personne, Population 1085.

Baptêmes. — 8 déc., Marie-Berthe-Réjeanne, fille de Jean Picard et de Paquerette Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Bergeron, oncle et tante de l'enfant.

16 déc., Marie-Jocelyne, fille de Robert Vaillancourt et d'Étienne Turcotte. Parrain M. Euclide Carrier, de Grosses-Roches, et marraine, Mlle Gertrude Turcotte, tante de l'enfant.

17 déc., Joseph-Gilles, fils de Charles Carrier et de Laura Bergeron. Parrain et marraine, M. et Mme François-Xavier Carrier, grands-parents de l'enfant, de G. Roches.

25 d'., Marie-Réjeanne, fille de Pierre Ouellet et de Blanche Eva Gagné. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Ouellet, grands-parents de l'enfant, de St-Adèle.

31 déc., Ulysse-Ghislain, fils d'Edmond Gagnon et d'Yvette Pastous. Parrain et marraine, M. et Mme Wellie McLaughlin, oncle et tante de l'enfant.

Mariage. — Le 27 déc., M. Ernest Imbault, de St-Rémi de Price, conduisait à l'autel Mlle Alvéria Pelchat.

Sépulture. — Le 26 déc., a été inhumé le corps de Rose-Emma Bernier, épouse de Jean Marquis. Elle était âgée de 26 ans.

V.-et-Vient. — Mlle Germaine Després et Jeanne d'Arc Lévesque du C.W.A.C., ont passé le

jour de l'An dans leurs familles et sont reparties pour Québec.

M. Fernand Otis, de Valcartier, est en visite chez Mlle Yvette Turcotte.

St-Ulric

Noël. — La fête de Noël a été célébrée avec beaucoup de solennité. La messe de minuit fut chantée par M. le curé Ls-P. Berger, qui était assisté de M. l'abbé Charles Morin et de M. l'abbé François Gagnon, eocl., comme diacre et sous-diacre. Le chant fut exécuté par les élèves du Couvent, sous l'habile direction de leur Révérend Père Supérieur, Mère Marie de la Miséricorde. A l'orgue, Mlle Alice Simard.

Statistiques de l'année 1944. — 66 baptêmes, 13 mariages, 25 décès dont 14 adultes et 11 enfants. Population de la paroisse: 1660 ans.

Marguillier. — M. Joseph Gagné a été nommé marguillier pour remplacer M. Zénon Bouillon, sortant de charge.

Visiteurs. — M. Philippe Ouellet, qui était outremer depuis 1939, est venu passer ses vacances chez son père M. Ulric Ouellet. A cette occasion, M. Georges Ouellet, Mme R. Duperron (Annette Ouellet) et M. Romuald Duperron, de Québec, se sont réunis à la demeure de leur père M. Ulric Ouellet.

M. Adalbert Roy, de Québec, est venu visiter sa mère Mme Jean-Bte Roy.

Mlle Aline Lévesque, étudiante garde-malade à l'hôpital de Cartierville, passera quelques jours de vacances ici chez son père M. Arthur Lévesque.

Mlle Simone Lagacé, de Québec, est en visite chez son père M. Charles Lagacé.

Les Méchins

V.-et-Vient. — M. l'abbé Donat Crousset, du Séminaire de Rimouski, a passé les fêtes de Noël et du 1er de l'An chez ses parents M. et Mme Guillaume Crousset.

Étaient dans leur famille en congé de vacances: MM. Fernand Keable, du Collège St-Jean Brebeuf, Montréal, Liquori Pelletier, Adeline Parent et Gérard Crousset du Séminaire de Rimouski, Mlle Juliette Lévesque, Estelle Lavoie, Gisèle Verreault et Jeanne Pelletier, du couvent des Ursulines de Rimouski, Esme Parent, de l'Ecole Normale de Mont-Joli, Mlle Colette, Rachel, Georgette, Madeleine et Réjane Lavoie, du pensionnat des Srs St-Paul de Ste-Anne-des-Monts.

M. Lionel Lavoie, de l'hôtel Georges VI de Rimouski, a visité ses parents à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Joseph Fortin ont passé la fête de Noël à Lauzon chez M. et Mme Adhémair Fortin et chez leur fille Yvonne.

Mlle Léontine Jean, ménagère de M. le curé, est allée assister aux funérailles de son frère M. Isidore Jean, décédé à St-Jean de Dieu.

Mariage. — Le 26 décembre, M. Paul-Emile Blais, navigateur, a épousé Mlle Cairry Anderson, inst. à Baie-de-la-Trinité. Nos meilleurs vœux accompagnent ces époux.

M. et Mme Joseph Fortin ont passé la fête de Noël à Lauzon chez M. et Mme Adhémair Fortin et chez leur fille Yvonne.

Mlle Léontine Jean, ménagère de M. le curé, est allée assister aux funérailles de son frère M. Isidore Jean, décédé à St-Jean de Dieu.

Mariage. — Le 26 décembre, M. Paul-Emile Blais, navigateur, a épousé Mlle Cairry Anderson, inst. à Baie-de-la-Trinité. Nos meilleurs vœux accompagnent ces époux.

M. et Mme Joseph Fortin ont passé la fête de Noël à Lauzon chez M. et Mme Adhémair Fortin et chez leur fille Yvonne.

Mlle Léontine Jean, ménagère de M. le curé, est allée assister aux funérailles de son frère M. Isidore Jean, décédé à St-Jean de Dieu.

Mariage. — Le 26 décembre, M. Paul-Emile Blais, navigateur, a épousé Mlle Cairry Anderson, inst. à Baie-de-la-Trinité. Nos meilleurs vœux accompagnent ces époux.

M. et Mme Joseph Fortin ont passé la fête de Noël à Lauzon chez M. et Mme Adhémair Fortin et chez leur fille Yvonne.

Mlle Léontine Jean, ménagère de M. le curé, est allée assister aux funérailles de son frère M. Isidore Jean, décédé à St-Jean de Dieu.

Mariage. — Le 26 décembre, M. Paul-Emile Blais, navigateur, a épousé Mlle Cairry Anderson, inst. à Baie-de-la-Trinité. Nos meilleurs vœux accompagnent ces époux.

M. et Mme Joseph Fortin ont passé la fête de Noël à Lauzon chez M. et Mme Adhémair Fortin et chez leur fille Yvonne.

Mlle Léontine Jean, ménagère de M. le curé, est allée assister aux funérailles de son frère M. Isidore Jean, décédé à St-Jean de Dieu.

Mariage. — Le 26 décembre, M. Paul-Emile Blais, navigateur, a épousé Mlle Cairry Anderson, inst. à Baie-de-la-Trinité. Nos meilleurs vœux accompagnent ces époux.

M. et Mme Joseph Fortin ont passé la fête de Noël à Lauzon chez M. et Mme Adhémair Fortin et chez leur fille Yvonne.

Mlle Léontine Jean, ménagère de M. le curé, est allée assister aux funérailles de son frère M. Isidore Jean, décédé à St-Jean de Dieu.

Mariage. — Le 26 décembre, M. Paul-Emile Blais, navigateur, a épousé Mlle Cairry Anderson, inst. à Baie-de-la-Trinité. Nos meilleurs vœux accompagnent ces époux.

M. et Mme Joseph Fortin ont passé la fête de Noël à Lauzon chez M. et Mme Adhémair Fortin et chez leur fille Yvonne.

Mlle Léontine Jean, ménagère de M. le curé, est allée assister aux funérailles de son frère M. Isidore Jean, décédé à St-Jean de Dieu.

Mariage. — Le 26 décembre, M. Paul-Emile Blais, navigateur, a épousé Mlle Cairry Anderson, inst. à Baie-de-la-Trinité. Nos meilleurs vœux accompagnent ces époux.

M. et Mme Joseph Fortin ont passé la fête de Noël à Lauzon chez M. et Mme Adhémair Fortin et chez leur fille Yvonne.

Mlle Léontine Jean, ménagère de M. le curé, est allée assister aux funérailles de son frère M. Isidore Jean, décédé à St-Jean de Dieu.

Mariage. — Le 26 décembre, M. Paul-Emile Blais, navigateur, a épousé Mlle Cairry Anderson, inst. à Baie-de-la-Trinité. Nos meilleurs vœux accompagnent ces époux.

M. et Mme Joseph Fortin ont passé la fête de Noël à Lauzon chez M. et Mme Adhémair Fortin et chez leur fille Yvonne.

Mlle Léontine Jean, ménagère de M. le curé, est allée assister aux funérailles de son frère M. Isidore Jean, décédé à St-Jean de Dieu.

Mariage. — Le 26 décembre, M. Paul-Emile Blais, navigateur, a épousé Mlle Cairry Anderson, inst. à Baie-de-la-Trinité. Nos meilleurs vœux accompagnent ces époux.

M. et Mme Joseph Fortin ont passé la fête de Noël à Lauzon chez M. et Mme Adhémair Fortin et chez leur fille Yvonne.

Mlle Léontine Jean, ménagère de M. le curé, est allée assister aux funérailles de son frère M. Isidore Jean, décédé à St-Jean de Dieu.

Mariage. — Le 26 décembre, M. Paul-Emile Blais, navigateur, a épousé Mlle Cairry Anderson, inst. à Baie-de-la-Trinité. Nos meilleurs vœux accompagnent ces époux.

M. et Mme Joseph Fortin ont passé la fête de Noël à Lauzon chez M. et Mme Adhémair Fortin et chez leur fille Yvonne.

Marin perdu

A la suite du naufrage du H. M. C. S. Alberni, le 21 août 1944, le cuisinier breveté Thomas Alfred Smith, de Gaspé, est présumé mort.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

En Méditerranée. — Le sergent-major Pierre Bérubé, fils Pierre, et le soldat Lionel Ouellet, fils Alexandre, tous deux de Mont-Joli.

En Italie. — Le sergent Ovide Bouillon, fils Louis, de Rimouski, le soldat Chs-Eugène St-Amand, d'Amqui, et le soldat Roland Theriault, fils Paul, de St-Ephraïm.

Rapatriés

Plusieurs militaires de la région sont arrivés blessés après avoir combattu en Europe. Ce sont les soldats A. Cantin, fils Xavier, de St-Donat, A. Dorion, fils Edouard, de Bassin de Gaspé, D. Faucher, de Rivière-du-Loup, J.-H. Labrecque, fils Nérée, de St-Athanase, Kam, D. Langlois, fils Jos., de Port-Daniel, L.-P. Leblanc, fils Louis, de Duval (Bon.), J.-E.-G. Lepage, rue Ste-Thérèse, Rimouski, H. Litalien, fils Emile, St-Omer, Bon., et le caporal J.-V.-L. Paradis, fils Damase, de Sayabec.

Hôpitaux reconnus

Deux hôpitaux de la région figurent sur la liste des hôpitaux reconnus par le Collège américain des Médecins. Il s'agit de l'Hôpital St-Joseph de Rimouski et du Sanatorium de Mont-Joli.

GRATIFICATIONS

Ont obtenu une gratification de \$20, pour succès dans l'enseignement, Mlle Jeanne d'Arc et Gertrude Gagné, de Lucville, Rose-Emma Langelier, de Ste-Ange, Edwidge Lambert, de Maria, et M. Raymond Guilté, de Carleton; Mlle Laurette Bérubé, de Rivière-Blanche, Jeanette Lévesque, de St-Antoine, Georgette Lantagne, de La Rédemption, et Marie-Berthe Ouellet, de St-Elzéar (Tém.).

"Un enlèvement"

La Société des Editions Pascal inaugure une collection de romans populaires à fort tirage par la publication d'un récit passionnant d'Adrienne Maillet qui s'intitule "Un enlèvement". Ce roman, écrit dans un style aussi alerte que Puentevelles garde un secret? du même auteur, obliendra, sans aucun doute, un immense succès. Mlle Maillet a déjà publié plusieurs ouvrages qui ont bien établi sa réputation de narratrice vivante dans le grand roman sentimental et qui lui ont valu d'être appelée "la Magali du Canada". D'autres l'ont déjà comparée à Colette Yver.

Un enlèvement raconte l'histoire pathétique et bouleversante d'une jeune fille séduite par un homme sans cœur et qui, grâce à ses vertus de caractère, parvient, dans un ensemble de circonstances propres à tenir constamment l'intérêt du lecteur en éveil, à résoudre dans le bonheur le difficile problème de sa vie. De tous les romans populaires actuellement en vente, il n'en est aucun qui offre plus d'intérêt que celui-ci. Il est bien écrit et le récit, conduit avec vivacité, est extrêmement émouvant.

Un enlèvement, fort volume de près de 300 pages, est en vente chez l'éditeur et dans toutes les bonnes librairies au prix de \$1.25 l'exemplaire (\$1.35 par la poste).

Congrès de la Corporation des Agronomes en 1945

Le quatrième congrès de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec et l'assemblée annuelle de son Conseil général auront lieu à Trois-Rivières, les 28, 29 et 30 juin 1945. Un comité a été formé qui s'occupe de l'organisation générale de ce congrès.

M. Gérard Lavoie, étudiant au Séminaire de Rimouski, qui a passé ses vacances chez son père M. l'abbé Lavoie, est retourné reprendre ses études.

M. Donald Roy, étudiant in-

A l'Ecole d'Agriculture de Val d'Espoir

1er janvier 1945.

EPHEMERIDES. — Voici la liste des élèves qui passent leurs vacances à l'Ecole: M. Delphis Roy, de Cap-Chat, fils de Mme Ve Théophile; M. Richard Turcotte, de Ste-Félicité, fils de Joseph; M. Yvon Babin, de St-Charles-de-Caplan, fils de Théophile; M. Aimé Falardeau, de St-Omer, fils d'Odon; M. Léopold Fournier, de Ste-Anne-des-Monts, fils de Georges; M. Léandre St-Laurent, de Tourville, fils de Wilfrid; M. Antoine Lévesque, de Ste-Anne-des-Monts, fils de Nazeire; M. Viola Beaudoin, de St-Octave-de-l'Avenir, fils d'Octave; M. Irénée Pelletier, de Ste-Anne-des-Monts, fils de Joseph; M. Louis Synnott, de L'Anse-au-Griffon, fils d'Eugène; M. Claude Minville, de Grande-Vallée, fils d'Amable.

Tous, par l'intermédiaire du Progrès du Golfe, désirent offrir les meilleurs saluts et vœux de bonne année à leurs bons parents. Le Frère Champagne sollicite la même faveur.

Les occupations sont partagées entre des joutes de hockey intéressantes, des décentes vertigineuses en skis et en traine sauvage, des petites excursions dans le bois et de la pratique aux ateliers de menuiserie. Six belles grattes pour nettoyer la patinoire ont été fabriquées par les élèves en vacances. Deux seront offertes au Séminaire de Gaspé, avec les hommages des élèves de l'Ecole d'agriculture de Val d'Espoir.

Dimanche, le 31 décembre 1944, il y eut joute de hockey entre Beaulieu et l'Ecole d'Agriculture. On fit partie nulle.

J.-Adolphe Champagne, c.s.v., Directeur des élèves.

La rentrée des élèves aura lieu le 8 janvier.

Du 15 au 20 janvier M. Armand Falardeau, I. F., de Rimouski, donnera une série de cours sur la Sylviculture.

Condamnés pour avoir enfreint les règlements concernant les prix et le rationnement

Québec. — Des sentences assez sévères ont été rendues au cours de la dernière quinzaine, contre des prévenus trouvés coupables d'avoir enfreint les règlements de la Commission des Prix concernant les prix maxima et le rationnement. Un épicer de Rivière-du-Loup ayant vendu du jus de tomates, du sirop de blé d'inde et d'autres articles d'épicerie à des prix supérieurs aux prix maxima légaux a été condamné à deux cents dollars d'amende et aux frais ou à un mois de prison.

Deux personnes, l'une de Chicoutimi et l'autre de Baguville, trouvées coupables d'avoir vendu une auto et un camion usagés à des prix supérieurs aux prix légaux, ont reçu des sentences de cent et de deux cents dollars chacune.

Une amende de deux cents dollars et les frais, ou un mois de prison, a été imposée à un individu de Québec convaincu d'une offense du même genre.

A Québec également, le propriétaire d'un hôtel assez important a dû payer une amende de cent cinquante dollars et les frais pour avoir enlevé de la liste de ses repas le repas dit: "des hommes d'affaires".

Cent dollars et les frais ou un mois de prison, telle est la peine qui a été imposée à une marchande d'article pour dames de Québec qui avait vendu des bas à un prix supérieur au prix légal.

Enfin, deux individus de Saint-Benjamin de Beauce, convaincus d'avoir conspiré pour enfreindre les règlements sur le rationnement, de même que pour avoir offert en vente et vendu du sucre sans en avoir le droit, ont été condamnés, le premier à six mois de prison, le second à deux mois de prison.

soixante-quinze dollars d'amende et les frais ou deux mois de prison et le second à cent dollars d'amende et les frais ou deux mois de prison.

Couleurs des oeufs

On ne peut pas juger de la qualité d'un oeuf par la couleur de la coque parce que la couleur de la coque ou d'un oeuf n'a rien à voir avec la qualité de l'intérieur de l'oeuf. Il y a des races de volailles qui pondent des oeufs blancs et d'autres des oeufs bruns. Quant à la couleur du jaune, elle dépend de la nourriture que reçoit la poule, mais quelle que soit la couleur, jaune pâle ou jaune foncé, la qualité et la valeur nutritive du jaune sont les mêmes.

seize-quinze dollars d'amende et les frais ou deux mois de prison et le second à cent dollars d'amende et les frais ou deux mois de prison.

Courtier

J.-ADEODAT DRAPEAU
Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc.
BUREAU: Rue Lepage, près du Garage Desrosiers & Dionne.
Téléphone 75. — RIMOUSKI

Irénée Gendreau
Courtier en fruits et légumes
Tél.: Rés. 639; Entrepôt 61
RIMOUSKI, P. Q.

J.-A. GENDREAU, O. D.
OPTOMETRISTE-OPHTICIER — SAINT-FABIEN

BUREAUX:
AMQUI — 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGE
MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN
MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL ADAM
TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS DE 9 H. A MIDI, HOTEL TROIS-PISTOLES

Seulement 1 tasse de viande DANS CE

Soufflé au Poulet

1 1/2 tasse farine
2 c. à thé Poudre à Pâte "MAGIC"
1/2 c. à thé sel
2 oeufs
1 tasse lait

1 tasse poulet haché fin
2 c. à thé oignon râpé
1/2 tasse carotte crue râpée
2 c. à soupe beurre fondu ou graisse de poulet

1 1/2 tasse de sauce de poulet

Tamisez ensemble farine, poudre à pâte et sel; ajoutez jaunes d'oeufs battus et lait. Ajoutez mélangeur bien. Incorporez blanc d'oeuf bien battu. Cuisez environ 25 minutes à four chaud, 425°F., dans plat graissé. Servez avec sauce de poulet chaude. 6 portions.

FABRICATION CANADIENNE

MAGIC BAKING POWDER

THE WHITEST, LIGHTEST

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

CONTIENT NO ALUM

In memoriam



(Communiqué)

A la douce mémoire de Eléonore Thibault, épouse de M. Alphonse Dumais, née à Sainte-Ange de Méric, comté de Matane, le 13 mai 1895 et décédée à Lewiston, Me, le 2 novembre 1944 à l'âge de 49 ans.

Celui qui régnait dans les cieux et de qui relèvent tous les esprits, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, nous donne la vie et nous la reprend quand l'heure sonne. Nous nous courbons devant Sa volonté et nous ne pouvons que nous incliner devant Sa puissance infinie. Il est le maître de la vie, il est le maître de la mort. Il faut nous soumettre sans murmurer. Et cependant comme il nous en coûte de ne pouvoir retenir les êtres que nous chérissons, dont les fils des jours ont été si bien tissés avec les nôtres, qu'il semble que c'est un peu de nous-mêmes qui part avec l'être si cher qui nous est ravi. Nous ne pouvons que chanter ses qualités, ses vertus, lui payer le tribut d'éloges qu'il mérite et entretenir en nous la flamme vive du souvenir.

A toi, douce et charmante Eléonore, ton mari au cœur brisé de douleur, ton mari veut adresser un ultime hommage de reconnaissance et d'amour. Tu fus la compagne idéale, l'amie chérie, toujours prête à le seconder dans ses travaux, à l'aider de tes conseils aussi bien que de la grâce de ton aimable présence, partageant ses joies et ses peines, devant ses pensées. Tes doigts agiles et adroits avaient fait de ton foyer un lieu de délices, ton esprit éveillé en faisait la joie; ton amour en faisait un paradis.

Epouse chrétienne parfaite, tu sus accomplir les devoirs en te jouant et les années passaient remplies de bonheur, sans laisser de traces, puisque Dieu t'avait comblée, t'ayant donné la grâce, le charme, la beauté, la bonté, l'adresse des mains et de l'esprit.

Tous ces trésors que Dieu t'avait prêtés. Dieu les a repris: la terre aussi a repris ta dépouille mortelle, ma douleur et mes regrets sont sans bornes, mais dans mon cœur inconsolable est un mausolée où tu vivras autant que moi et où fleurira toujours la fleur vivace du souvenir de notre amour, de nos années de ménage trop vite écoulées et de ton image chérie.

Ceci est un hommage de M. Alphonse Dumais à sa chère femme, née Thibault.

Couleurs des oeufs

On ne peut pas juger de la qualité d'un oeuf par

NOTES LOCALES

Nombreux candidats aux élections municipales de la paroisse de Rimouski

— Depuis le dégel et le déluge du jour de l'An, il tombe presque quotidiennement un peu de neige, mais bien peu chaque fois. Pas de tempête encore, de véritable tempête, jusqu'à présent. Le froid cependant a été très vif pendant plusieurs jours de suite, ce dernier semaine.

— Les Fusiliers du Saint-Laurent ont passé en trains il y a quelques jours par Rimouski... Bon voyage et bonne chance, chers Fusiliers.

— M. et Mme Léo Doyon et leur fils Renaud sont revenus d'une promenade à Québec.

— Le soldat Chs-Auguste Lepage, fils de M. et Mme Oscar Lepage, de Rimouski, est revenu d'un long séjour outremer, après avoir été blessé.

— Mme Philippe Tremblay passe quelque temps à Québec, l'invitée de sa fille Mme Albert Caron.

— Mlle Raymonde Tremblay et M. Roger Hébert ont passé la fin de semaine à Québec.

— M. et Mme Henri Mallot, de Verdun, sont venus rendre visite à leurs parents M. et Mme Alfred Lavoie à l'occasion des Fêtes.

— Mlle Lucie et Rita Lavoie, étudiantes au collège Marguerite-Bourgeois, sont retournées à Montréal après leurs vacances de Noël chez leurs parents M. et Mme Alfred Lavoie.

— Mlle Rolande Langlois et Laurette Beaulieu ont passé le jour des Rois à Québec.

— Mlle Rita et Béatrice Bernier sont de retour d'un voyage à Québec.

— M. et Mme Normand Tremblay, de Sault-au-Mouton, étaient en ville, cette semaine.

— M. et Mme Benoît Ste-Marie sont revenus d'un voyage à Montréal.

— M. Jean Joilet, é. e. c. de Moncton, était en visite chez M. et Mme Léopold Garon, en route pour Québec où il poursuivra ses études de chimie.

— M. Antoine St-Amand a visité ses parents M. et Mme J.-S. St-Amand, de Québec.

— Mlle Josette D'Anjou est revenue de Washington.

— M. Pierre-Emile Matte, de la R.C.A.F., était en visite chez ses parents, M. et Mme J.-Arthur Matte, récemment.

— M. le Dr Jean Morissette est de retour de Québec, où il fut l'invité de M. le Dr Alfred Morissette.

— M. l'abbé Alcide Côté est de retour de Montréal.

— Mlle Marguerite Drapeau est retournée au collège de Silvery.

— M. et Mme Jules Blais et leur bébé sont revenus de Québec où ils furent les hôtes de M. et Mme Johnny Blais.

— Mlle Victorienne et Rose-Alice Hovington, de Pointe-aux-Outardes, étaient en ville mardi.

— Mme Gérard Boucher et sa fille Mado, de Sayabec, étaient les invitées de M. et Mme Alphonse Beaulieu, récemment.

— Mme Herménégilde Lévesque, M. et Mme Edmond Lévesque, leurs fillettes Claudette et Monique, MM. Moise et Louis Lévesque, d'Amqui, récemment de passage à Rivière-du-Loup, étaient les hôtes de M. et Mme Vital Lévesque.

— M. Roland Thibault, de Québec, était de passage à Rimouski, ces jours derniers, en vue de l'organisation du parti politique CCF dans le bas St-Laurent. M. Thibault est natif de Grande-Rivière, comté de Gaspé.

— M. Roger Touchette, de Montréal, était en visite chez M. Arthur Morissette, de St-Donat, à l'occasion des Fêtes.

— Après avoir passé les vacances de Noël chez ses parents M. et Mme Alphonse Lepage, de Rimouski, M. Narcisse Lepage, étudiant en Philosophie « Senior », est retourné à Ottawa pour achever ses études de Philosophie au Collège Saint-Alexandre.

— M. et Mme Gérard Dancasse et leur fils Gaston ont passé quelques jours à St-Pascal, à l'occasion des Fêtes.

Elections municipales

(Suite de la page 4)

St-Narcisse. — M. Albert Lavoie a été réélu maire. MM. E. Bélanger et Zéphirin Lebel, ont été réélus conseillers par acclamation. M. Edouard Pigeon a été élu pour remplacer M. Alfred Proulx.

St-Blandine. — Réélu maire, M. William Brison. M. Alfred Brison succède à M. Romuald Proulx, conseiller. Les deux autres conseillers élus sont MM. Gonzague Lepage et Emile Proulx.

Val-Brillant. — M. F.-X. Michaud a été réélu maire. Conseillers élus: MM. Dominique Caron, Thomas Banville et Rosario Gendron.

St-Ulric village. — M. Jean-Charles Dufort a été réélu mai-

Mercredi dernier, 10 janvier, avait lieu dans les municipalités régies par les dispositions générales du Code municipal la mise en nomination des candidats aux charges de maires et conseillers sortant de charge.

Dans la paroisse (rurale) de Rimouski, il faut, cette année, élire le maire et trois conseillers. La mise en nomination des candidats eut lieu mercredi dernier (10 janvier), de 10 h. à midi, et il n'y eut aucune élection par acclamation.

Le maire sortant de charge, M. Gérard Hupé, aura un adversaire en la personne de M. L.-de-Gonzague Lepage, qui fut 2 fois son adversaire en 1943, et qui, après avoir été élu maire par une couple de voix de majorité, vit son élection contestée et annulée et fut ensuite défait par M. Hupé, lors d'un second scrutin électoral, par une pluralité de 11 voix. Les deux adversaires se livreront donc une nouvelle lutte, qui aura son issue lundi prochain, 15 janvier, par la réélection de l'un ou l'autre.

Voici les noms des candidats qui brigeront les suffrages pour les sièges de conseillers. Nos 1, 2 et 4.

Au siège No 1, M. Josaphat Lepage, conseiller sortant de charge, aura comme adversaire M. Cyprien Bélanger.

Au siège No 2, dont le titulaire sortant de charge M. Jacob Roy ne se représente pas, les candidats seront MM. Enoch Lepage et Georges Turcotte, fils Louis.

Au siège No 4, M. J.-Eugène Lepage, forgeron, conseiller sortant de charge, aura comme adversaire M. Louis Gagné, garagiste.

La mise en nomination, qui eut lieu mercredi, fut présidée par M. Arsène Michaud, et M. Joseph Gagné, secrétaire-trésorier, agissant comme secrétaire, MM. Michaud et Gagné rempliront les mêmes fonctions de président et secrétaire à l'élection qui aura lieu lundi prochain.

Les électeurs sont des contribuables demeurant dans une partie des 2e et 3e rang et dans une partie de St-Robert-Bellirmin.

Ste-Félicité

A sa dernière réunion, le Conseil municipal, sous la présidence de M. Emile Desjardins, a voté une résolution pour demander qu'un bill soit voté à la Législature à l'effet que les paroisses de St-Thomas et St-Jean de Chébourg soient détachées de la municipalité de Ste-Félicité. Ces territoires y sont incorporés depuis 1877.

Fait à signaler, Ste-Félicité est une des rares paroisses qui n'ait pas de dettes.

Machinerie

Nous pouvons fournir les machineries suivantes pour moulin à planer, moulin à scie, boutique de mécanicien, de forgeron et moulin à farine. Demandez nos prix pour ce dont vous avez besoin.

M. Zagerman & Cie, Ltée, Bayview Road, Ottawa, Ont.

Tapis crochétés

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à: La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes, Montréal, P. Q.

re pour un septième terme. Conseillers élus: MM. François Bernier, Honoré Mercier et André Albert Ouellet.

St-Ulric paroisse. — Il y aura lutte à la mairie entre le maire sortant de charge et MM. Ludger Sirolis et Etienne Soucy. Conseillers élus: MM. Jos. Fortin, Sam. Bélanger et Raoul Chouinard.

Trois-Pistoles. — Réélu maire: M. Jules Bérubé. Conseillers: MM. R.-F. Boucher, E. Plourde et J. Deschênes.

LA SANTE DES DENTS

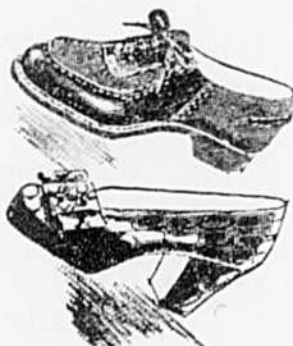
Q. — Quelle est la raison impérieuse qui veut que des molaïres dévitalisées doivent être extraites plutôt qu'obturées? Quel effet sur le système, en général, ont donc ces dents, si on les conserve?

R. — Si une dent dont la pulpe a été enlevée peut être traitée de façon insuffisante et conservée indéfiniment à l'abri de toutes bactéries par l'emploi d'une excellente obturation, — cette dent ne deviendra jamais une source d'ennuis. Cependant, le traitement et l'obturation par le canal de la racine de ces molaïres sont si délicats et si compliqués qu'il est parfois matériellement impossible, de si haute qualité que soient les soins donnés, de rendre ou de garder le canal de la pulpe (du nerf) et la dentine complètement stérilisées. Si ces dents infectées sont conservées dans la bouche, l'infection première peut être entraînée par la circulation du sang dans les autres parties du corps où elle peut contaminer à son tour d'autres organes tels que les yeux, le cœur, les reins et les jointures. Puisque, dans la plupart des cas, les dents dévitalisées, c'est-à-dire dont la pulpe (le nerf) a été enlevée, l'ont été parce qu'elles souffraient de carie dentaire, la meilleure méthode de prévention contre l'infection de la pulpe et de préservation de la vitalité de la dent est de prévenir, ou au moins de faire complètement disparaître la carie dès qu'elle commence et d'obturer la cavité à l'aide du meilleur produit possible.

La précaution que l'on emploie dans la fabrication du fromage canadien est tirée d'un extrait trouvé dans le quatrième estomac des vaches: elle contient un enzyme appelé pepsine qui agit sur le lait pour séparer le petit lait du caillé.

Voici deux modèles de

JOLIS SOULIERS



Mais

Nous venons de recevoir des souliers encore plus beaux et plus nouveaux.

Plusieurs modèles bruns ou noirs. Formes confortables. Pointures 3 à 7.

\$3.50

LE MAGASIN ST-GEORGES ENREGISTRE

Au Bon Goût, Enr.

Rimouski

GRANDE VENTE DE JANVIER

DANS LES ROBES, MANTEAUX ET CHAPEAUX

Commencant lundi le 15 courant

Voici un événement très important pour vous mesdames et mesdemoiselles. C'est la fin de la saison et il nous faut liquider tout ce qu'il nous reste dans nos marchandises d'hiver. Afin d'atteindre notre but nous sommes obligées de faire des réductions très importantes sur nos robes, manteaux, chapeaux. Ce sont toutes des marchandises nouvelles qui ne sont pas défraîchies et que nous vous offrons à prix de sacrifice. En achetant Au Bon Goût, Enr., durant cette vente de janvier, vous réaliserez de grandes économies mesdames! A vous d'en profiter!

MANTEAUX

33 1/3 %

de réduction

Sur tous nos manteaux d'hiver garnis de riches fourrures: telles que renard argenté ou croisé, mouton de perse noir ou gris, renard blanc teint Lynx, loup naturel, écu-reuil brun ou gris, chat sauvage, castor, etc., etc. — Les modèles sont très jolis et la coupe est parfaite.

Les dames et demoiselles qui ont attendu à la fin de la saison pour acheter leur manteau feront une grande économie en venant profiter de cette réduction de 33 1/3 %, car tous ces manteaux sont très chics et de la dernière nouveauté.

Grand spécial

dans les

ROBES

Ces robes que nous avons dans une assez belle variété vous feront délicieuses mesdames, partout où vous paraîtrez durant cette saison.

Régulier \$6.95 réduit à	4.50
Régulier \$8.95 réduit à	6.50
Régulier \$10.95 réduit à	7.75
Régulier \$11.95 réduit à	8.50

25%

DE REDUCTION EST ACCORDEE SUR LA BALANCE DE NOS ROBES DE LAINAGE.

Nous accordons aussi une très grande réduction sur nos robes de \$13.95 et plus dans les marques les plus réputées. — Une visite vous en convaincra mesdames.

CHAPEAUX

tous réduits à la

moitié prix

C'est une réduction qui en vaut la peine, mesdames, et parmi cette collection il y a plusieurs beaux modèles exclusifs. Hâtez-vous d'en profiter!

Alors, mesdames et mesdemoiselles, si vous voulez réorganiser votre garde-robe à peu de frais, rendez-vous dès lundi à notre magasin afin de profiter des bonnes réductions que l'on vous accordera durant cette vente.



Au Bon Goût enr.

SPECIALITES pour DAMES Patricia Dumont, PROP.

246, RUE ST-GERMAIN • RIMOUSKI • TÉLÉPHONE 246

